

L'impossible aventure de Constant Mutamba Tungunga

Lire article pages 2 et 3.

THE SOFT THE INTERNATIONAL DRC LEADING NEWSPAPER

international

SINCE 1989

N°1644 | LUNDI 8 SEPTEMBRE 2025 | 20 PAGES €7 \$8

Folle rentrée

Que réserve septembre au pays



Façade principale de l'immeuble dit Palais du Peuple, siège du Parlement congolais (les deux chambres), à Kinshasa, commune de Lingwala. DR.



548632 898755

LE SOFT INTERNATIONAL A ÉTÉ RÉPERTORIÉ À NEW YORK PAR LE QUOTIDIEN THE NEW YORK TIMES COMME UNIQUE NEWSPAPER EN ZONE AFRIQUE CENTRALE.

Il avait voulu faire du théâtre en politique, il a été rattrapé

Il avait pensé que la politique était du théâtre. Du théâtre tous les jours, à son domicile, à son bureau, même à des occasions solennelles. Il en a fait tellement qu'il a fini par agacer, a été rattrapé. Sauf que la justice lui a été clémente.

Moqué comme jamais, le Congo risquait le pire. Une phrase qui traverse l'Histoire, que se partage l'élite politique : « Un ministre, ça la ferme ou ça s'en va ». Plus clair : « Un ministre, ça ferme sa gueule ; si ça veut l'ouvrir, ça démissionne ». Les mots de l'homme politique français Jean-Pierre Chevènement, élu, réélu au national comme au local, plusieurs fois ministre sous François Mitterrand... Pour la discipline, la loyauté et la cohésion dans l'action gouvernementale, un ministre, face à des sujets controversés ou sensibles, est appelé à se taire. Il ne saurait les commenter publiquement. Il doit respecter la ligne gouvernementale clairement tracée, refuser d'exprimer une opinion qui pourrait créer des divisions ou nuire à l'image du gouvernement, donc de l'État. S'il estime qu'il ne peut se taire ou qu'il désapprouve fondamentalement la politique du gouvernement, « ça s'en va » plutôt que de rester dans une équipe où la discipline et la cohésion sont la règle d'or. Nombre de fois, l'homme politique français a eu recours à ce sacro-saint principe qui fait d'un ministre, qui gère les affaires de la Nation, un Homme d'État. Que n'a-t-on pas vu ou entendu de Constant Mutamba Tungunga ? Nommé curieusement le 29 mai 2024 ministre d'État, ministre de la Justice, Garde des Sceaux dans Suminwa I alors qu'il avait sorti de sa bouche des insultes virales sur les réseaux sociaux en parlant du Président de la République, son nom n'est pas prononcé lors



Dans la ville de Kisangani, Constant Mutamba fond en larmes lors des témoignages des victimes du génocide, scène qui surprend la Première ministre Judith Suminwa Tuluka et tous ses collègues membres du gouvernement. DR.

de la lecture solennelle de l'ordonnance présidentielle le 28 mai 2024. Le 11 juin, dans son discours d'investiture devant l'Assemblée nationale, la Première ministre oublie de reprendre le nom de ce jeune ministre de 35 ans. En citant les noms des membres de son équipe aux députés à l'occasion de la présentation et du vote de son programme pour son investiture, elle ne cite pas celui de ce ministre d'État. C'est le Président de l'Assemblée nationale Vital Kamerhe Lwa Kanyingini Nkingi, en reprenant la parole, qui rappelle avec élégance la Première ministre Judith Suminwa Tuluka. Incident mineur ? Deux signes déjà ! Dans ce même Palais du Peuple rempli comme un œuf, lors d'un discours solennel devant le Président de la République, Chef de l'État, Constant Mutamba Tungunga horrifie. Il vante l'adhésion hors normes ayant entouré son entrée dans l'équipe gouvernemen-

tales. Puis, fait part d'attaques dont il est l'objet de la part de certains collaborateurs du Chef de l'État. Avant de conclure comme un donneur de leçons : « Sans votre soutien personnel, Excellence Monsieur le Président de la République, il y a longtemps que j'aurais remis ma démission ».

LA PREMIÈRE MINISTRE HORS D'ELLE.

Si quelques applaudissements résonnent dans cette salle archicomble, les représentants des pouvoirs publics sont sans voix. Le 2 septembre, le ministre assure avoir échappé à une tentative d'empoisonnement. Des substances toxiques auraient été trouvées dans ses bureaux lors d'une « intrusion par effraction ». Il se rend en séjour médical en Turquie. Y voit-on un lien avec la mort, lors d'une tentative d'évasion », de 129 détenus à la prison centrale de Makala, à

Kinshasa ? Bis repetita le 3 mars 2025. Face à l'immeuble géant du Palais du Peuple, siège du parlement congolais construit par les Chinois sous Mobutu se dresse un autre immense complexe immobilier érigé par les mêmes Chinois. Le Centre Culturel et des Arts d'Afrique centrale. C'est là qu'intervient un énième incident, celui qui constipe la Première ministre présente et hors d'elle en se disant qu'elle y a été visée personnellement et directement. Lors d'une campagne de sensibilisation et de mobilisation des jeunes au patriotisme, à la lutte contre la guerre et contre la corruption, devant 5000 étudiants rassemblés par la ministre de la Jeunesse et de l'Éveil patriotique, Noëlla Aye-ganagato Nakwipone, devant ses collègues ministres, devant la Première ministre qui préside l'événement, une confrontation verbale inattendue éclate. Face au pupitre dressé pour la prise de parole des

officiels, piqué par quelle mouche, ministre d'État, ministre de la Justice, Constant Mutamba Tungunga déclare haut et fort : « Je sens l'odeur du détournement dans cette salle (...). Il est possible de distinguer sans tricher. Si tu es patriote, tu ne peux pas détourner les soldes pour les militaires ». Accuse-t-il sa Cheffe du Gouvernement ? Pointe-t-il du doigt ses collègues présents dans la salle ? Stupeur dans la salle. Que de cas semblables systématiquement vécus dans le passé ! Cela n'interpelle pas les observateurs sur la santé mentale de ce membre du gouvernement qu'il aurait fallu sortir sans attendre ? Que penser de cette loi inviolable édictée par Jean-Pierre Chevènement ? Humiliée, outrée, la Cheffe du Gouvernement est hors d'elle. Plusieurs réactions en l'espèce étaient attendues. Ou elle quittant la salle sans serrer la main de ce ministre. Ou prendre la

parole en ignorant cet incident qui ne pouvait que rattraper un théâtral. Mais Mme Judith Suminwa Tuluka choisit le combat. Elle réunit ses forces, prend son courage à deux mains, se lève de son siège, avance vers le lutrin de table que venait de quitter le ministre, s'adresse au public, poursuit le ministre dans ses retranchements : « Vous pouvez demander à ceux qui me connaissent. Depuis l'école primaire, je n'ai jamais triché. Le ministre d'État à la Justice vient d'affirmer qu'il perçoit une odeur de détournement dans cette salle. Partagez-vous cette perception ? Pendant que nous sommes ici, est-ce qu'un parfum de malversation semble flotter parmi vous ? Est-ce que c'est normal ? On ne peut jamais sentir l'odeur du détournement ici ». Dans l'exercice de ses fonctions, celle qui est la première femme à diriger un gouvernement dans

(Suite à la page 3).

Le Congo fonçait droit pour être le rebut de l'humanité

(Suite de la page 2).

le pays doit compter nombre de blessures qui impactent sur la perception que le public a de l'action d'une équipe qui aurait dû plus que jamais construire la cohésion. Quid de la guerre qui éclate, dès le lendemain de sa prise de fonctions entre Mutamba et les magistrats, qui se disputent les prérogatives? Notamment quand il se rend seul dans des prisons et libère d'autorité des prisonniers, dont des Kuluna. Les magistrats n'en reviennent pas. Le ministre de la Justice décide de punir l'un d'eux, le plus haut placé, le Procureur Général près la Cour de Cassation Firmin Mvonde Mambu. En novembre 2024, il annonce l'ouverture d'une enquête sur l'acquisition d'un bien immobilier évalué à 900.000 euros, acquis en Belgique, l'ancienne puissance coloniale, par l'un des plus prestigieux magistrats du pays. Dans un communiqué, il déclare avoir découvert cette information dans les médias. Dressé dans ce conflit face au ministre, le Procureur Général est contraint de brandir dans les médias les preuves d'un prêt négocié dans une banque.

LES JUGES APPELLENT AU SECOURS.

Le 21 mai 2025, le Procureur Général découvre le pot aux roses, écrit au président de l'Assemblée nationale, demande une autorisation de poursuites judiciaires contre le ministre qui aurait détourné 19 millions de \$US dans le cadre d'un projet de construction d'une prison dans la ville de Kisangani, province de la Tshopo. Le ministre n'aurait pas suivi la procédure légale pour ce marché. Dans la vie, il existe toujours quelqu'un de plus intelligent que soi. Ne dit-on pas « à malin, malin et demi » ? Il n'empêche ! Ayant vu passer des millions de \$US devant ses yeux, Mutamba en a plein dans ses poches. Il rejette toute idée de mettre bas les armes en hissant le drapeau blanc, sort des sommes d'argent, paie des enfants de la rue affamés et qui ne demandaient que ça, reçoit en



Si la cour n'ayant pas suivi pleinement le ministère public, la leçon a été apprise sans que cela ne perturbe outre mesure l'ancien ministre qui se croit toujours aussi fort. DR.

retour des chants et des danses devant sa maison qu'une armée d'influenceurs à gages, de véritables criminels, commentent positivement à longueur de journée. Messages de mobilisation nationale et d'invincibilité envoyés aux pouvoirs, ils interpellent des services de police archaïques qu'aucun

jeune de la rue ne craint désormais. Quant à la justice, elle avoue avoir la peur au ventre, parle de «messages haineux en ligne», se convainc que «le parquet va protéger les magistrats». Le Procureur de la République Edmond Isofa Nkanga du Parquet de Grande Instance de la Gombe lance une réquisition d'infor-

mation qui cherche à traquer les auteurs de messages sur Facebook, WhatsApp, TikTok, X et YouTube à l'encontre des magistrats et des autorités judiciaires impliqués dans cette affaire. Pour le Procureur, les influenceurs n'ont pas seulement critiqué la justice, ils ont poussé plus loin leur haine, se

sont livrés à des attaques personnelles, menaces directes, harcèlement d'officiers du ministère public, appels à la violence. Il y voit des «menaces grave contre l'intégrité physique des magistrats», appelle la police au secours. Cela n'apaise rien. Si dans son réquisitoire, l'avocat général repré-

sentant le ministère public demande à la cour qui siège en premier et second degré de déclarer établie à charge de l'accusé l'infraction de tentative de détournement de 19 millions de \$US, estimant que «l'argent des morts ne doit plus jamais servir à enrichir les vivants, dès lors que le délinquant l'avait viré du compte du ministère de la Justice vers celui d'une société de construction supposée fictive et ses actionnaires en cavale», et de le condamner à 10 ans de travaux forcés, assortis de 10 ans d'inéligibilité après avoir purgé la peine outre la privation du droit à la libération conditionnelle ainsi que l'exclusion des fonctions publiques, le prononcé du verdict reporté à deux fois reprises - cela est loin d'être un hasard - tombe le 2 septembre. Présent à l'audience le visage couvert d'un masque chirurgical, Mutamba est reconnu coupable de «violations répétées des règles de procédure et de précipitation dans la passation du marché avec pour objectif d'écarter des fonds de l'État pour enrichir frauduleusement l'entreprise Zion Construction». Coupable du coup de détournement de deniers publics, il s'en tire tout de même bien : trois ans de travaux forcés. Quant à la prison, elle tarde à recevoir l'ancien ministre dans ses locaux quand d'autres anciens ministres voire des personnalités tel l'ancien et actuel président de l'Assemblée nationale Vital Kamerhe Lwa Kanyingini Nkingi y avaient été conduits directement, sous bonne garde, à Makala, celui-ci y ayant même séjourné au moins un an. La veille du verdict, il veut faire bouger les lignes, cherche un coup de poker, décide d'aller s'agenouiller devant la tombe du Sphinx, au mausolée, à une quarantaine de kilomètres du centre ville. Nul doute, l'ancien ministre veut émouvoir le fils du Sphinx, le magistrat suprême. Si la leçon a été apprise à un homme qui voulait foncer le pays vers le rebut de l'humanité, la page est néanmoins loin d'être tournée, disent ceux qui connaissant le Congo Démocratique.

D. DADEI

Que réserve au pays le mois de septembre

C'est la vérité, rien que la vérité. Prendre une initiative est une chose. C'est comme porter un projet ; atteindre le résultat recherché en est une autre. Cas d'une pétition et d'une contre-pétition, à en croire des rumeurs persistantes qui circuleraient ces jours-ci dans la ville et qui viseraient des membres du Bureau de l'Assemblée nationale, la chambre basse et ceux du bureau du Sénat, la chambre haute. Le pays est-il en voie de vivre une folle rentrée politique ? Dans les travées de certains cénacles et/ou dans les profondeurs de certaines cellules, on assure que le président de l'Assemblée nationale Vital Kamerhe Lwa Kanyiginyi Nkingi et le 1er Vice-président Isaac Jean Claude Tshilumbayi Musawu tout comme le rapporteur Jacques Djoli Eseng'Ekelu ou la questeure Chimène PoliPoli Lunda et la questeure adjointe Grâce Neema Paininye seraient dans les mailles du filet. Les pétitions auraient, dans certains cas, atteint ou dépassé le chiffre de 140 signataires. De quoi faire trembler ou, à tout le moins, inquiéter les personnalités politiques visées ? Oui, à en croire certains.

Les rentrées scolaires, politiques ou autres au Congo ou partout dans le monde ont toujours été l'objet d'inquiétudes. Elles demandent à être préparées, mieux, à être bien préparées. Elles projettent en effet dans l'avenir les uns et les autres qui se regardent en face. Demain se prépare aujourd'hui. En France, certains préparent le départ de Macron aujourd'hui ou demain. L'auront-ils ? Celle de son premier ministre François Bayrou paraissait déjà acquis. Ce qui ouvrirait toutes les portes. Dans le cas du Congo, comment s'annonce la rentrée de 2025 ? D'après ce qu'on y lit sans que cela ne soit confirmé par un document quelconque - et



À g., Vital Kamerhe, président de l'Assemblée nationale, UNC, élu de Bukavu. À dr., Isaac Jean Claude Tshilumbayi, 1er président, UDPS. Élu de Luiza, Kasai Central. DR.

même alors, qui peut exclure quoi dans la vie ? - jamais dans la vie un point de non-retour n'a été atteint. Il n'empêche ! Il se chuchote une remise à plat du bureau de l'Assemblée nationale. Une motion de destitution aurait réuni plus de 130 signatures. En comptant 500 membres élus au suffrage universel direct et secret qui forment la Chambre basse du Parlement, est-on si proche de la destitution ?

QUE DISENT LES TEXTES ?

Sur la forme, que disent les textes ? La déchéance du Président du Bureau de l'Assemblée nationale ou d'un membre de ce Bureau de l'Assemblée nationale est prévue et régie par le Règlement intérieur de l'Assemblée nationale (ou du Sénat) et, parlant particulièrement de la chambre basse, celui de la Législature 2023-2028 en cours jugé conforme à la Constitution de la République par l'Arrêt de la Cour constitutionnelle R. Const. 2192 et publié au Journal Officiel de la République Démocratique du Congo, qui relève du Cabinet du Président de la République, à la date du 16 août 2024. Ainsi, «... les fonctions d'un membre du Bureau de l'Assemblée nationale prennent fin par (...) déchéance par suite d'une pétition (...)», art. 30, op. cit. «La pétition pour la déchéance d'un membre du Bureau n'est recevable que si elle est signée par au moins un dixième des membres composant l'Assemblée nationale. Lorsque la pétition concerne le Président de l'Assemblée nationale, elle est signée par le quart au moins des membres composant l'Assemblée nationale. Aucune signature ne peut

être ni retirée ni ajoutée après le dépôt de la pétition». art. 31, al. 1, 2, 3. Puis : «Dans tous les cas, l'Assemblée nationale constitue une Commission spéciale et temporaire composée d'un délégué par groupe parlementaire et d'un non-inscrit», art. 31, al. 4. «... La Commission spéciale et temporaire constitue son Bureau conformément à l'article 55 du présent Règlement intérieur», art. 31, al. 4. «La Commission spéciale et temporaire entend les parties et dépose son rapport au Bureau de l'Assemblée nationale», art. 31, al. 6. «Dans les soixante-douze heures qui suivent son dépôt, le Bureau soumet le rapport à l'Assemblée plénière pour examen», art. 31, al. 7. «Passé ce délai, la pétition est de droit mise à débat». art. 31, al. 8. «Une fois le débat engagé, il ne peut être interrompu jusqu'au vote», art. 31, al. 9. «Les membres du Bureau ne peuvent être mis en cause collectivement», art. 32, al. 1. «Lorsque la pétition vise le Président de l'Assemblée nationale, les séances plénières consacrées à cet effet sont convoquées et présidées par le membre présant du Bureau», art. 32, al. 2. «Lorsque la pétition vise individuellement tous les membres du Bureau, la séance est convoquée et présidée par le Secrétaire général à l'Assemblée nationale qui annonce et installe le Bureau provisoire constitué conformément à l'article 7 du président Règlement», art. 32, al. 3. «Le vote pour la déchéance d'un membre du Bureau est acquis à la majorité absolue des membres composant l'Assemblée nationale», art. 32, al. 4. «Aucune déchéance ne peut inter-



venir pendant la session extraordinaire ni au cours d'une même session lorsque la première pétition a été rejetée», art. 32, al. 5. Qui sont ces membres du Bureau de l'Assemblée nationale de la législature en cours, 2023-2028, qui furent installés le 22 mai 2024 ? Ils sont sept. D'abord Vital Kamerhe Lwa Kanyiginyi Nkingi, président, parti politique (ou regroupement politique), UNC, Union pour la Nation Congolaise, né à Bukavu, élu de Bukavu, Sud-Kivu ; Isaac Jean Claude Tshilumbayi Musawu, 1er Vice-président, parti (ou regroupement) UDPS/Tshisekedi, Union pour la Démocratie et le Progrès Social, né à Kananga, élu de Luiza, Grand Kasai ; Christophe Mboso N'Kondia Pwanga, 2ème vice-président, regroupement AACRD, Alliance des Alliés de la Convention pour la République et la Démocratie, né à Kasongo Lunda, élu de Kenge, Kwango ; Jacques Djoli Eseng'Ekelu, rapporteur, regroupement politique ANB, A Nous de Bâtir le Congo, né à Boende, élu de Boende, Tshuapa, Grand Équateur ; Dominique Munongo Inamizi, rapporteur Adjoint, parti politique (ou regroupement politique) Ensemble pour la République, née à Lubumbashi (actuel Haut-Katanga), élue du Lualaba ; Chimène PoliPoli Lunda, Questeure, regroupement AFDC-A, née à Lubumbashi, originaire du Haut-Lomami, élue de Malemba-Nkulu ; Grâce Neema Paininye, Questeure Adjointe, regroupement PCR, Pacte pour un Congo Retrouvé, parti CODE élue de Ango, Bas-Uele, Grande Orientale. Qui pense que les initiateurs de la pétition de déchéance de ces person-

nalités pourraient réaliser leur forfait ? Certes, dans la législation congolaise, il n'existe pas de mandat de parlementaire qui lie un élu à son parti politique («tout mandat impératif est nul», art. 101, al. 5 de la Constitution de la République). Un arrêt de la Cour Constitutionnelle martèle : «Le mandat du député est un mandat politique et représentatif possédant la caractéristique d'être général, libre et non révocable. C'est-à-dire que le représentant peut agir en tous domaines à sa guise au gré des intérêts non pas de son parti politique, mais plutôt de la nation, sans être obligé ni de ses électeurs, ni de son parti politique, encore moins du regroupement politique auquel appartient son parti politique. Le mandat qu'il exerce appartenant à la nation, son exercice ne peut être que libre. Aucun intermédiaire entre la nation et lui ne devant s'interposer. Ainsi, la règle de nullité du mandat impératif donne lieu à celle de la liberté d'exercice du mandat par le parlementaire», précise l'arrêt. En clair, un député de l'UNC ou de l'UDPS par exemple peut se départir dans tout vote, sur un sujet quelconque, du mot d'ordre de son parti et ainsi par exemple sanctionner une personnalité dont le sort est en jeu. Les pétitionnaires parviendront-ils à déchoir tel ou tel membre du Bureau de l'Assemblée nationale ou du Sénat ? Même s'ils ont récolté 140 signatures, est-on si de «la majorité absolue», c'est-à-dire de 251 voix sur 500 députés que compte par exemple la chambre basse ? La loi impose la règle et, en l'espèce, celle-ci : «Le vote pour la déchéance

d'un membre du Bureau est acquis à la majorité absolue des membres composant l'Assemblée nationale», art. 32, al. 4.

Sur le fond, les initiateurs de cette pétition ont-ils raison ? On dit que le caliméro - l'homme qui se plaint - a toujours raison. Ses plaintes et lamentations montrent que la vie est plus dure pour cette personne que pour d'autre. Les plaintes expriment un sentiment d'injustice...

Que faire face à ça ? Comment réagir face à une personne qui se plaint tout le temps ? Comment gérer un collègue qui ne fait que se plaindre ? «Écouter et analyser les vraies raisons de ses plaintes ; faire émerger des solutions». Les députés disent par exemple que leurs problèmes ne sont pas pris en compte (tels les soins de santé) ; que leurs émoluments et autres droits ne sont pas toujours versés quand des membres de leur bureau sont en permanence dans des missions ; que peu de députés ont pu se rendre, pendant les vacances parlementaires en cours, dans leurs circonscriptions électorales, art. 144 et 145 ; op. cit. L'article 144 dispose ce qui suit : «Pendant les vacances parlementaires, chaque député séjourne, d'une façon ininterrompue, pendant un mois au oins dans sa circonscription électorale. Il bénéficie, à cet effet, des titres de voyage à charge de l'Assemblée nationale. Le titre de voyage représente l'équivalent des frais vers la circonscription électorale la plus lointaine ».

A-t-on remis ces titres de voyage aux députés ? Il semble que 70% d'entre eux n'auraient pas fait le déplacement de leurs circonscriptions électorales. Lors de son discours prononcé juste après son élection le 22 mai 2024, le président du bureau de l'Assemblée nationale avaient demandé aux députés d'intérioriser et appliquer la diplomatie parlementaire pour le retour de la Paix dans les Kivu. Qu'est-ce que cela voulait dire ? Il avait aussi promis de travailler pour «la démocratie parlementaire agissante et la police de débats équilibrée». Est-il tombé dans son propre piège ?

D. DADEI ■

Six Rwandais dont un soldat arrêtés par les FARDC dans le Sud-Kivu présentés à Kinshasa

Les FARDC ont présenté samedi 6 septembre à Kinshasa six hommes (photo) arrêtés dans le Sud-Kivu (Hauts plateaux de Fizi et Uvira) qui collaboraient l'AFC/M23 dont un militaire rwandais, au nom de Sagel Nuyomugabo, membre des Forces de Défense du Rwanda.

Pour le porte-parole des FARDC, le général-major Sylvain Ekenge, c'est une preuve nouvelle de



l'implication directe du Rwanda dans le conflit au Kivu. Les autres suspects ? Dieudonné Byishimuse, Rwandais formé pour le M23, Biringiro Bironi Tesane et Sadiki Elisa, combattants de l'AFC/M23, Ngaian-ga Ramazani, affilié au groupe Twirwaneho, Muhingirwa Sangwa Vincent, agent de l'État et collaborateur du M23, arrêté à Uvira, résidant à Bujumbura. Ils ont été transférés à Kinshasa pour un interrogatoire approfondi. Le général

Ekenge dénonce la manipulation sur la nomination du général Olivier Gasita à la tête des opérations et du renseignement militaire à Uvira, y voyant l'AFC/M23 et leurs alliés voulant instrumentaliser des Wazalendo pour créer des tensions communautaires et déstabiliser la paix. Il appelle à la vigilance et à la cohésion nationale. «Les troubles à Uvira servent les intérêts des groupes rebelles et de leurs soutiens étrangers». avec AGENCES ■

À Washington, le Comité conjoint de suivi de l'accord dans les Kivu prend acte de la lenteur dans sa mise en oeuvre

Une exaspération qui n'en dit pas le mot. À Washington, le Comité conjoint de suivi (Joint Oversight Committee ou JOC) de l'accord de paix signé le 27 juin 2025 à Washington, au Département d'État américain, réuni pendant une semaine dans la capitale fédérale américaine, a publié le 3 septembre 2025, un communiqué qui «prend acte de la lenteur de la mise en œuvre de certains éléments de l'accord (de paix) «et souligné (la) détermination commune (des membres) à assurer son application complète et rapide afin de faire avancer la paix, la stabilité et la prospérité dans l'est de la RDC et dans la région des Grands Lacs au sens large».

Publié par le Bureau de la porte-parole du Département d'État des États-Unis, le texte de la déclaration «a été publié par les gouvernements des États-Unis d'Amérique, de la République démocratique du Congo, de la République du Rwanda, de l'État du Qatar, de la République du Togo (en tant que facilitateur de l'Union africaine) et de la Commission



Les ministres des Affaires étrangères, la Congolaise Thérèse Kayikwamba Wagner, le Rwandais Olivier Nduhungirehe, le secrétaire d'État américain Marco Rubio, en avril 2025, à Washington. DR.

tant que facilitateur de l'Union africaine) et de la Commission de l'Union africaine à l'occasion de la deuxième réunion du Comité conjoint de suivi qui s'est tenue cette semaine à Washington», écrit la porte-parole. Ci-après.

IL PREND ACTE DE LA LENTEUR.

«Le 3 septembre 2025, des représentants de la République démocratique du Congo, RDC et de la République du Rwanda, ainsi que des États-Unis, de l'État du Qatar, de la République du Togo (en tant que facilitateur de l'Union africaine) et de la Commission

de l'Union africaine ont convoqué la deuxième réunion du Comité conjoint de suivi (Joint Oversight Committee ou JOC) de l'accord de paix signé le 27 juin 2025». «Les membres du comité ont pris acte de la lenteur de la mise en œuvre de certains éléments de l'accord et ont souligné leur détermination commune à assurer son application complète et rapide afin de faire avancer la paix, la stabilité et la prospérité dans l'est de la RDC et dans la région des Grands Lacs au sens large. Les discussions se sont concentrées sur les défis récents concernant la mise

en œuvre, notamment les rapports de violence dans l'est de la RDC, et sur l'identification des mesures à prendre pour assurer le respect des dispositions de l'accord. Les membres du comité ont salué la fusion des secrétariats techniques de la Communauté de l'Afrique de l'Est, de la Communauté de développement d'Afrique australe et de l'Union africaine en un secrétariat commun indépendant, notant l'importance du rôle de l'Union africaine dans la facilitation de la mise en œuvre de l'accord de paix à l'avenir. Les gouvernements de la RDC et du Rwanda ont

en outre réaffirmé leur engagement en faveur du retour des réfugiés conformément au bilan de la réunion ministérielle tripartite de haut niveau du 8 août. Les membres du comité se sont félicités de la prochaine réunion du mécanisme conjoint de coordination de la sécurité (JSCM) afin d'accélérer la neutralisation du soutien au groupe armé FDLR et de favoriser la levée par le Rwanda de ses mesures défensives conformément à l'annexe A de l'accord». «Dans le cadre de la préparation de la prochaine réunion du JSCM, la RDC a indiqué qu'il n'exis-

tait pas de politique de soutien aux FDLR et a reconnu l'importance de la prise de mesures concrètes à cet égard, tandis que le Rwanda a fait part de son respect pour l'intégrité territoriale de la RDC et a reconnu l'importance de veiller à ce que ses actions soient conformes à ce principe. La RDC et le Rwanda ont réaffirmé leur obligation de cesser immédiatement et inconditionnellement tout soutien de l'État aux groupes armés non étatiques, sauf dans la mesure nécessaire pour faciliter la mise en œuvre de l'accord. La RDC et le Rwanda se sont engagés à mettre en place un

canal technique, de renseignement et militaire en vue de l'échange direct d'informations avant la prochaine réunion du JSCM à Doha. Ils ont affirmé que ces actions sont essentielles pour réaliser le plein potentiel du cadre d'intégration économique régionale, qui ouvrira des corridors économiques clés pour favoriser le développement et la stabilité à long terme dans la région».

«Le Qatar a fait le point sur les négociations en cours à Doha entre la RDC et l'AFC/M23, qui sont essentielles pour assurer la stabilité de l'est de la RDC. Les gouvernements de la RDC et du Rwanda ont réaffirmé leur obligation de soutenir pleinement les négociations de Doha afin qu'elles aboutissent à une conclusion positive. Le Comité a réaffirmé son engagement à organiser des réunions régulières pour faire face aux défis actuels, suivre les progrès et assurer la mise en œuvre effective de l'accord de paix. La RDC et le Rwanda ont reconnu les contributions vitales et les efforts coordonnés des États-Unis, du Qatar et de l'Union africaine, et les ont remerciés pour leur soutien à la promotion d'une paix durable dans l'est de la RDC».

avec AGENCES ■

Il a créé la première école de journalisme au Congo, Malembe Tamandiak s'est éteint

Cela a tellement changé de nom. Au départ - et c'est en 1973 - Institut des Sciences et Techniques de l'Information, ISTI devenu ensuite IFASIC, Institut Facultaire des Sciences et Techniques de l'Information, puis plus tard, UNISIC, Université des Sciences de l'Information et de la Communication, etc.

Une école qui ne peut parler d'elle sans



penser à un homme, Paul Malembe Tamandiak (photo), professeur émérite décédé lundi 1er septembre à Kinshasa à l'âge de 88 ans. Il laisse derrière lui un riche héritage scientifique. Originaire du Kwilu, Grand Bandundu, Paul Malembe Tamandiak a formé la majorité des grandes figures qui œuvrent aujourd'hui dans la presse congolaise. Son engagement inlassable pour l'édition d'une école congolaise de communication, adaptée aux réalités sociocul-

turelles du pays, a fait de lui un repère incontournable pour les professionnels et les universitaires du secteur, reconnaissent des journalistes congolais. Malembe Tamandiak fut le 24 novembre 1966 le premier journaliste congolais (zaïrois à l'époque) à présenter un journal télévisé à la Rtnc, Radiotélévision nationale congolaise, à l'époque Ozrt, Office zaïrois de radio-télévision. Avant cela, il s'est rendu à Lille, en France, en 1959, où il est admis à l'École Supérieure de Jour-

nalisme de l'Université Catholique de Lille où il obtient son diplôme de maîtrise en 1962. Il entreprend ensuite une licence en sciences politiques et sociales ainsi qu'une licence en ethnologie à l'Université catholique de Louvain-la Neuve, en Belgique. En 1970, il obtient son doctorat en sociologie à l'Université Paris-Sorbonne, en France. À son retour au pays, il initie le projet qui aboutit, en octobre 1973, à la création de l'ISTI dont il a été l'unique Directeur Général.

L'île d'Idjwi en voie d'être annexée par le Rwanda

Une tentative d'annexion du territoire d'Idjwi au Sud-Kivu par le Rwanda dissimulée derrière la rébellion de l'AFC/M23 a été dénoncée samedi à Uvira, province du Sud-Kivu par le gouvernement provincial à travers un communiqué de presse.

« Nos sources confirment le début de la construction d'un camp de police rwandaise à Bwando, dans le Groupement de Mugote », au bord du lac Kivu, directement en face de Kibuye, au Rwanda. Ces faits constituent une violation flagrante de l'intégrité territoriale et une tentative manifeste d'annexion d'une partie de la République Démocratique du Congo par le Rwanda, dissimulée derrière la rébellion de l'AFC-M23 qui occupe actuellement cette zone », écrit le communiqué, signé par le porte-parole du gouvernement provincial, Didier Kabi Bashizi. Selon le document, le gouvernement provincial du Sud-Kivu qui s'est installé à Uvira, depuis la prise par l'AFC-M23 de la grande ville de Bukavu, suit avec une extrême attention les informations concordantes faisant état de la présence

d'un nouveau contingent estimé à 750 militaires rwandais, arrivés de nuit par la piste de Musoko, dans le Territoire d'Idjwi.

INSTANCES INTERNATIONALES.

« Afin que nul ne puisse, à l'avenir, prétexter l'ignorance, le gouvernement provincial du Sud-Kivu condamne avec la plus grande fermeté cette nouvelle incursion, qui s'ajoute à la longue série d'actes d'agression subis par notre pays, encourage le pouvoir central à saisir immédiatement le mécanisme conjoint de vérification de la CIRGL, celui de l'Union Africaine, ainsi que les garants du processus de paix de Washington et Doha, afin de dénoncer cette énième violation du cessez-le-feu », poursuit le communiqué. Le texte du gouvernement provincial lance un appel pressant à la communauté internationale, aux Nations-Unies, à l'Union Africaine, à la Communauté de développement de l'Afrique australe, SADC, ainsi qu'aux partenaires bilatéraux et multilatéraux, afin qu'ils constatent cette nouvelle escalade et prennent des dispositions urgentes pour mettre fin à cette politique d'occupation déguisée. Ce communiqué

conclut que le gouvernement provincial du Sud-Kivu réaffirme sa solidarité avec les populations d'Idjwi et réitère son engagement à rester aux côtés de toutes les communautés affectées par cette situation préoccupante. L'île d'Idjwi est le seul territoire congolais à avoir été épargné par des décennies de violences qui ont touché des millions de personnes. Deuxième plus grande île lacustre d'Afrique, il s'agit d'une île congolaise qui a traversé sans encombre des décennies de guerre. Idjwi se trouve au sud du lac Kivu, flanquée de deux pays en guerre depuis près de trois décennies : la RDC et le Rwanda. L'île paisible entre les lignes ennemies. « Nous n'avons pas de soldats ici, d'aucun côté. Nous n'avons jamais entendu les fusils ou les bombes, mais nous ressentons les effets des guerres », avait déclaré en mars 2025 à la BBC Yves Minani, un entrepreneur et directeur d'une station de radio locale. La vie à Idjwi est décrite comme paisible, lente et belle. Le contraste est saisissant avec le continent, où les rebelles du M23, soutenus par le Rwanda, se sont emparés des deux principales villes de province, Goma et Bukavu.

D. DADEI ■

L'USN dispose de ses textes



Photo de famille avec le Président de la République à l'issue du Congrès. DR.

A Kinshasa, le Centre culturel et artistique africain a accueilli samedi 30 août le 11ème congrès extraordinaire de l'USN, Union sacrée de la Nation, géante plateforme politique présidée par le président de la République Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Une rencontre politique majeure placée sous le thème « tous unis, écrivons l'histoire glorieuse de notre pays avec le Président Félix Tshisekedi et l'Union sacrée de la Nation » qui a marqué une étape décisive dans la vie de la plateforme présidentielle. Entre adoption des textes fondateurs, clarification des règles internes et réaffirmation de la souveraineté nationale, l'USN s'est dotée des outils nécessaires pour

consolider son unité et se projeter dans l'avenir. Moment fort du congrès, l'adoption de la Charte et du Règlement intérieur a donné une base juridique et organisationnelle solide. Des deux instruments qui encadrent désormais la vie de la coalition. La Charte fixe les conditions d'adhésion et définit les valeurs cardinales de l'USN, parmi lesquelles la loyauté à l'égard du Président de la République, la discipline collective et la défense de l'intégrité territoriale. Le Règlement intérieur détaille le fonctionnement du secrétariat permanent, organe exécutif chargé de la mise en œuvre des décisions politiques, et encadre l'accès au présidium. Désormais, l'appartenance au présidium est réservée aux regroupements politiques disposant d'une représentativité parlementaire

conséquence. Cette mesure vise à renforcer la crédibilité et la cohésion de la structure, en évitant une inflation d'acteurs sans ancrage électoral réel. « Le temps de l'improvisation est révolu. Nous nous dotons de règles claires pour marcher ensemble, dans l'ordre et dans la discipline », a déclaré un cadre de la majorité, saluant un « acte de maturité politique ».

PORTE FERMÉE AU DIALOGUE.

Dans son allocution, le Chef de l'État a rappelé sa disponibilité au dialogue comme instrument de cohésion nationale, tout en posant des limites fermes. « Pas de dialogue à l'extérieur du pays. Nous devons parler entre Congolais, ici, chez nous, sans facilitateur étranger », comme une réponse à l'initiative de l'ancien président

sud-africain Thabo Mbeki. Cette déclaration, accueillie par une salve d'applaudissements, a marqué l'une des phrases les plus fortes de la journée. Elle a constitué une réponse directe aux tentatives récurrentes de certains acteurs politiques de déplacer les débats nationaux sous l'arbitrage de puissances étrangères ou d'organisations internationales. Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a insisté sur la nécessité de privilégier un dialogue inclusif mais strictement congolais, recentré sur les intérêts du pays, et non sur des agendas importés. Au-delà de la politique interne, le président de la République a situé la démarche de l'Union sacrée dans une perspective plus large : celle de la paix durable dans le pays.

ALUNGA MBUWA ■

Médecin de Mobutu pendant dix-sept ans, les vérités d'un Docteur qui glacent le sang

Pierre Diomi Mawesa fut médecin de Mobutu durant plus de deux décennies. Docteur en médecine à l'Université de Paris en 1963, lors d'une mission d'inspection dans la région de Gbadolite, à l'Équateur, où Mobutu est né, le professeur médecin découvre les ravages du goitre et organise avec succès une campagne d'élimination de cette maladie. Mobutu découvre le médecin, fait de lui son médecin. Depuis, Pierre Diomi Mawesa n'a pas quitté le Maréchal. Il est à ses côtés dans l'avion à son départ de Kinshasa pour Gbadolite, le 16 mai 1997 puis dans son exil deux jours s'en va à Lomé, au Togo, d'où il reçoit l'ordre de son ami Gnassingbe Eyadema de s'en aller aussitôt et qu'il quitte deux jours plus tard pour Rabat, au Maroc. Mobutu était devenu infréquentable pour la communauté internationale. Après la mort de Mobutu, le médecin s'en va en Afrique du Sud, à Capetown, où il est braqué par des criminels. Il quitte l'Afrique du Sud, va à Washington d'où il regagne le Congo. Pierre Diomi Mawesa meurt à Kinshasa, le 8 novembre 2022, dans sa résidence de Binza-Pigeon. Il avait 92 ans. Ses mémoires que sa succession s'apprête à publier disent long sur la fin du Maréchal. L'une des prises de position clés de ce livre «Moi Diomi, médecin du Maréchal Mobutu», est celle-ci : «L'isolement du président Mobutu à Kawele a entraîné des conséquences catastrophiques sur sa santé et sur son régime politique. Le fossé s'était élargi entre le peuple et Mobutu. Pendant six bonnes années, la population ne le voyait plus. Ainsi, les Zaïrois ont appris à se passer de lui et à l'oublier. L'apathie et la résignation qui l'ont envahi lui ont fait perdre de vue que le fauteuil de

chef de l'État du Zaïre pouvait être conquis par quelqu'un d'autre par des moyens non démocratiques. Il avait plus ou moins atomisé l'opposition interne mais il n'avait pas suffisamment conjuré le danger qui pouvait provenir au-delà des frontières du Zaïre. Ceux qui avaient placé Mobutu à tête du Zaïre ont décidé de le remplacer par quelqu'un d'autre». Extraits.

Dans la matinée du 16 mai 1997, contre toute attente, le maréchal Mobutu quittera Kinshasa pour aller provisoirement dans son fief de Kawele. Deux jours plus tard, il abandonnera le territoire national en ébullition, pour aller s'abriter à Lomé chez son ami de longue date, le général Gnassingbe Eyadema. Ce jour-là, dans la matinée, il avait mis longtemps à se décider de quitter le Zaïre parce qu'il a souhaité attendre la suite des événements dans son palais de Kawele. N'eussent été les pressions d'un de ses fils et de son médecin personnel, il allait probablement mourir d'une mort violente causée par des éléments de la DSP en débandade. Il allait contraindre son entourage présent à Kawele à disparaître tragiquement avec lui. En effet, les troupes zaïroises fuyant le front nord-est convergeaient vers Gbadolite pour empêcher le chef d'État déchu de quitter le pays. Déjà, au départ de Kinshasa, il avait échappé à un attentat tendu par certains de ses généraux. À la suite de l'échec de cette tentative, un colonel de la DSP fut dépêché à Kawele par ces généraux avec mission d'éliminer physiquement le fuyard. Mais, la vigilance de ce qui restait de la sécurité présidentielle est parvenue à déjouer ce macabre projet. Selon des sources proches de la Présidence de la République du Togo, le maréchal Mobutu n'était pas attendu ce jour-là à Lomé. Le gouvernement de ce pays n'était d'ailleurs pas content de le voir débarquer sur le territoire togolais. C'est ce qui a fait qu'arrivé le 18 mai, Mobutu et sa suite ont dû quitter le Togo le 23 mai 1997. Considéré comme un pestiféré dans toute l'Afrique noire, il a fini par trouver refuge chez le roi Hassan II du Maroc.



Mobutu en conversation avec le Dr Diomi. DR.

Pour ceux qui ont connu les relations étroites qui unissaient Mobutu et Eyadema, il était difficile d'imaginer qu'un jour ce dernier pouvait poser des restrictions dans l'hospitalité à offrir à son frère aîné malade. Très diminué par des graves ennuis de santé et fortement démoralisé par la trahison des personnes sur lesquelles il avait l'habitude de compter, pour la première fois, le maréchal Mobutu s'est senti très seul. La présence du trio BOKOFA, composé de ses épouses jumelles et de son beau-frère qui l'avait pratiquement séquestré pendant plus de six années à Kawele, n'a pas dissipé son amertume. (...) L'ancien chef de l'État est mort tristement dans l'isolement et l'humiliation. Mais, en notre qualité de témoin oculaire de la fin de ce colosse, nous pouvons affirmer que Mobutu est demeuré digne et de marbre face de ces épreuves. Il est vrai qu'il a beaucoup regretté la manière dont son régime a brusquement pris fin. Il était triste de n'avoir pas pu sécuriser matériellement le dernier carré de fidèles qui ont accepté de le suivre dans son exil. Il n'avait plus d'autorité sur les trois éléments de sa belle-famille qui s'étaient approprié sa fortune bien avant sa mort. Les ordres qu'il donnait n'étaient plus suivis car ses épouses ne l'écoutaient plus. On avait la nette impression qu'elles se réjouissaient de sa mort imminente. Aujourd'hui, ses veuves mènent une vie dispendieuse et ostentatoire au Maroc, en France, au Portugal, en Espagne et même aux États-Unis d'Amérique. À en croire les anciens gardes du corps, elles n'ont rien perdu de leur verve oratoire et surtout de leur arrogance. Beau-

coup d'anciens gardes du corps mènent une existence difficile à l'étranger et d'autres sont morts dans la misère. L'oncle Popolipo, rongé par le remord et la peur de ses nombreux ennemis, tente par tous les moyens à se faire oublier. De Kinshasa, plusieurs personnes veulent connaître le contenu de cinquante malles en fer que l'épouse de Mobutu avait emportées lors de son départ précipité de Gbadolite alors qu'au Maroc le maréchal Mobutu n'avait plus d'habits à mettre. Sa canne et sa toque étaient introuvables au moment de son ensevelissement. Seuls les anciens gardes du corps commis à l'épouse du défunt président pourront un jour témoigner du contenu de ces malles dont madame Bobi ne s'est jamais séparée avant de les placer en lieu sûr.

SES ERREURS DOIVENT SERVIR L'AVENIR. Qu'on l'aime ou pas, on ne peut nier cette évidence : Mobutu a marqué son époque d'une empreinte indélébile, par le fait que malgré des nombreuses embûches, il s'est maintenu à la tête du Zaïre pendant plus de trois décennies. Ce fut un grand visionnaire qui, à ses débuts, avait caressé le rêve de bâtir une grande nation au cœur du continent africain. (...). Mobutu a vécu un destin exceptionnel mais, hélas, dramatique de par sa fin. Il n'a pas dérogé au sort de «guides éclairés» des années 60. Il est mort paisiblement dans son lit loin des récriminations de ses ennemis. (...) À la fin de son régime, beaucoup de ses homologues africains l'ont déclaré infréquentable alors que certains parmi eux lui doivait la survie de leurs propres régimes

tout aussi dictatoriaux. Comme s'ils obéissaient à une consigne générale, ils lui ont tourné le dos lorsqu'il avait, à son tour, désespérément besoin d'aide pour s'en sortir. (...). Même à titre privé, beaucoup se sont abstenus d'adresser un mot ou à faire un geste de compassion envers la famille du disparu. Grande fut la tristesse de ses proches de constater combien l'ancien Chef de l'État zaïrois était haï par ses pairs africains. Par pure hypocrisie, même ses «frères» du temps de la splendeur du Zaïre l'ont traité comme une brebis galeuse. (...). Les funérailles du roi Hassan II du Maroc ont drainé à Rabat un nombre important de têtes couronnées et des présidents parmi lesquels on compte des anciens amis de Mobutu. Par peur du «qu'en dira-t-on», aucun d'eux n'a ressenti le désir d'aller se recueillir sur la tombe de leur ancien ami. L'erreur de Mobutu fut d'avoir cultivé l'orgueil au point d'en faire une vertu. Il n'a même pas voulu demander pardon au peuple qui a tant souffert de la mégalomanie et de la tyrannie de son régime. Et pourtant, au cours de sa longue maladie, Mobutu s'était bien rendu à l'évidence qu'il était, après tout, un homme de chair et de sang. Il pouvait se tromper comme tout le monde. Le peuple souverain du Zaïre aurait pu lui pardonner ses échecs d'autant plus que le Zaïrois n'a pas l'habitude de poursuivre les morts dans leurs tombes pour leur demander des comptes. La preuve est que déjà, à travers l'ensemble du pays, face à son sort d'aujourd'hui, le peuple congolais le regrette déjà. S'il était encore en vie, la majorité de Congolais se seraient tournés vers lui pour la solution des problèmes actuels. À côté de Mobutu Sese Seko que tout le monde a plus ou moins connu, quelques personnes ont eu le privilège de côtoyer le Mobutu de l'arrière scène qui, habituellement échappait aux projecteurs des médias. L'image qu'elles ont gardée de lui n'a rien de commun avec celle d'un impitoyable dictateur. Beaucoup de ces compatriotes ont plutôt découvert en lui un personnage timide, prévenant, généreux, secourable et capable de

compassion. C'est autant dire que Mobutu n'avait pas que des défauts. Mû par la recherche de la vérité, l'auteur de ce livre s'est imposé un examen sans complaisance de la portion de vie du maréchal Mobutu, à laquelle il avait été associé. Déjà avant la parution de ce livre, des membres de sa belle-famille nous ont reproché d'avoir osé écrire sur des aspects inédits de la vie du maréchal Mobutu. Avec Michel Gonod nous pouvons répondre : «Le droit au respect de la vie privée n'est pas transmissible. Il appartient aux vivants, pas aux héritiers». En plus, dans l'une de ses prises de position, Feu Manda Mobutu, fils aîné du maréchal Mobutu, avait déclaré ce qui suit: «Notre père n'appartient plus à la famille, il appartient à tout le monde». Aussi, estimons-nous que personne ne peut nous dénier le droit et le devoir de jeter un regard critique sur le passé du défunt maréchal Mobutu pour dégager les enseignements capables d'orienter les futurs dirigeants du Congo. Les erreurs de Mobutu devraient servir à ceux qui ambitionnent de gouverner le Congo. Certaines personnes qui se disaient «membres de la famille présidentielle», n'ont plus le droit d'imposer leurs vues partisans à ceux qui publient des analyses sur le maréchal Mobutu. Du vivant de Mobutu, la «famille» a causé plus de tort à son régime que ceux qui, aujourd'hui, veulent partager avec d'autres les informations qu'ils détiennent grâce aux postes qu'ils avaient occupés ou à cause des relations personnelles qu'ils ont entretenues avec le disparu. Ceux qui ont trahi Mobutu sont bien connus. Ces sont eux qui ont creusé le trou dans laquelle Mobutu est tombé parce qu'il ne s'était pas suffisamment méfié d'eux. Ils étaient les premiers à l'abandonner dès qu'ils ont constaté que cette fois, il ne s'en sortirait plus. Toutefois, il y a eu une poignée de Zaïrois qui ne l'ont pas déserté malgré son infortune. Ils l'ont arraché d'un pays en ébullition pour le mettre à l'abri en prenant des risques incalculables pour leurs propres vies. Ils l'ont protégé et l'ont soigné jusqu'à sa mort.

(Suite en page 8).

Ses épouses jumelles et leur famille voulaient voir Mobutu partir plus vite

(Suite de la page 7).

Nous n’avons aucune fausse modestie d’affirmer que nous sommes de ceux-là. Si, malgré tout, il y a des gens qui croient que Mobutu leur appartient toujours en exclusivité, ils se trompent car nous connaissons la manière dont il s’est séparé d’eux. Quant à nous, nous tenons à souligner que la confiance qu’il nous a personnellement témoignée pendant des longues années est un gage d’estime. En dépit de la haine imméritée que nous voue certains membres de sa belle-famille, il a tenu, malgré des fortes pressions exercées sur lui, à nous garder près de lui jusqu’à la fin. Il est le seul à en connaître les raisons. D’autres nous reprochent d’avoir soigné un dictateur. Mais combien sont-ils ceux qui ont ouvertement refusé de servir le pays sous le régime Mobutu à cause de la mauvaise réputation du président ? Le fait d’avoir travaillé sous la dictature de Mobutu ne veut pas dire qu’on a cautionné ses méthodes politiques ou ses décisions solitaires. Le poste que nous avions occupé, nous ne l’avions pas sollicité. On sait pertinemment bien, qu’en République du Zaïre, il était malaisé de démissionner sur base de divergence d’opinion. D’autre part, il serait contraire à la vérité si nous affirmions que nous avions travaillé pour Mobutu sous la contrainte. Aujourd’hui que beaucoup de ceux qui ont bénéficié des largesses et de la protection de cet homme le renient sans vergogne, nous n’éprouvons aucune gêne d’avoir pris soin de lui. Des personnes irresponsables nous ont reproché d’avoir prolongé les souffrances du peuple zaïrois en nous occupant de la santé de son bourreau. La profession que nous avons choisie a des normes qu’un praticien digne de ce nom ne peut impunément fouler aux pieds. La vie du malade appartient au malade lui-même et non à son médecin. Nous pensons avoir honoré notre contrat en servant le pays avec honorabilité à travers la personne de Mobutu. Par ailleurs, on ne peut douter de notre disponibilité pour cet homme auquel nous avions, en dépit d’énormes difficultés, consacré plus de deux décennies de notre vie. Nous n’avons jamais cherché à marchander les services que nous rendions car l’argent et les biens matériels n’étaient pas nos préoccupations

prioritaires. Des propos mensongers ont été colportés par des gens sans scrupule qui ont fait état des millions de \$US que Mobutu aurait légués aux gens qui l’ont accompagné dans son exil. Nous croyons connaître l’origine de ces ragots. À vrai dire les millions de \$US en question ne sont jamais arrivés à destination et on ignore qui les détiendrait aujourd’hui. Tout le monde y compris les médecins qui ont volontairement risqué leurs vies à côté de celle de Mobutu, ont eu pour unique récompense, la satisfaction d’avoir servi jusqu’au bout malgré les intimidations de certains. De son vivant, Mobutu ne nous a pas enrichis, ce n’était pas à sa mort qu’il allait le faire. Comme il a agi à l’égard de Motoko et ses hommes qui l’ont arraché d’une mort ignominieuse et violente au Zaïre, Mobutu nous a tous abandonnés, sans ressources, dans les rues de Rabat. Les seuls choix qui nous restaient à faire, était de devenir esclaves de la belle-famille du maréchal ou de nous clochardiser. Ses veuves se sont farouchement opposées à ce que Mobutu sécurise matériellement les membres de sa suite car du vivant de celui-ci, elles ont vécu à couteaux tirés avec plusieurs personnes de l’entourage du défunt. Le moment était donc venu pour elles de régler de vieux comptes avec ceux qu’elles ne sont jamais parvenues à domestiquer. Il est étrange que des personnalités qui ont travaillé pour celui qui était l’un des chefs d’État les plus riches au monde ne soient pas capables de se prendre en charge à la fin de leur carrière. Cela prouve une fois de plus que le système Mobutu était irrationnel.

FURIEUX QU’ON LUI PROLONGÉ LA VIE. Vers la fin du régime, il devenait difficile de travailler pour le président du Zaïre sans être accusé de vouloir lorgner quelques avantages. C’est pourquoi, Bobi et son clan nous ont manifesté une grande hostilité qui ne pouvait pas s’expliquer autrement. Nous avions parfaitement conscience du désagrément que nous causions à ces personnes en continuant à soigner le maréchal Mobutu alors que le pronostic était déjà connu. Et, pourtant, le devoir professionnel nous obligeait de continuer à prodiguer les soins à notre malade jusqu’au bout. Depuis longtemps, nous

avons compris que nous gênions des personnes qui nous reprochaient d’être toujours là et de prolonger la vie d’un être dont elles n’avaient plus besoin. En plus, elles croyaient que nous aussi avions les yeux rivés sur la fortune du maréchal Mobutu. À cause de cela, elles nous ont manqué de respect et nous ont querellés plusieurs fois pour nous contraindre à cesser les soins au malade. Après la disparition du maréchal Mobutu, nous avons décidé de partir. Comme la veuve du président n’avait d’égard que pour ceux qui acceptaient de se laisser asservir, notre place n’était plus à ses côtés. D’autant plus qu’un ami proche nous avait vivement conseillé de nous éloigner de ce milieu au plus tôt. Les gens qui se prennent pour des génies peuvent devenir un danger pour toute personne qui les ramène constamment à leurs vraies dimensions. Le chef de l’État zaïrois se savait malade depuis de nombreuses années mais il a continué à négliger les recommandations pressantes des médecins qui l’invitaient à se soumettre aux soins que nécessitait son état de santé. En raison de certaines croyances et autres tabous culturels, il avait volontairement minimisé les chances de guérison que lui offrait la médecine hippocratique moderne. Pendant plus d’une décennie, il a focalisé son attention sur des futilités. Il lui a manqué le courage de se pencher sur la gravité de sa maladie. On peut se demander si la déception causée par la remise en question de son autorité par ses anciens alliés politiques passés à l’opposition et son échec dans le domaine économique et social n’étaient pas à la base de ce découragement. On peut aussi s’interroger si l’ignorance de la bonne gouvernance, le refus à peine voilé de la démocratie, les violations fréquentes des droits humains et son désaveu par le peuple qui, à un moment donné, ont fait de lui un homme désespéré, n’ont pas influencé sa conduite. Il s’était malgré tout accroché au pouvoir en attendant des hypothétiques élections qui lui auraient donné une nouvelle légitimité. Hélas, le sort en avait décidé autrement. Il a pris des sérieux risques, il a malheureusement perdu! Mobutu était un homme anxieux car depuis les années 60, il vivait sous un stress permanent. Dans son

désespoir, avait-il opté pour une solution radicale afin d’en finir une fois pour toutes ? Le refus systématique des soins appropriés contre une affection connue de longue date avait de quoi surprendre. La pratique de la médecine auprès du maréchal Mobutu n’a pas été aisée. Nous avons subi des pressions pour que la médecine se pratique comme lui la concevait. Il ne nous a pas toujours aidé dans l’accomplissement de notre tâche. Pire, l’interférence constante et intempestive du clan de son épouse dans sa vie publique et privée était, pour tous les collaborateurs de Mobutu, un véritable casse-tête. Ce sont les jumelles qui sont les plus concernées ainsi que leur frère Fangbi dont l’omniprésence dans tous les secteurs était devenue intolérable par un grand nombre d’entre nous. Il voulait s’occuper de tout alors qu’il n’était capable que de peu. Dans le présent ouvrage, il sera largement question de ce trio dont le comportement a paru inquiétant surtout pendant la maladie du maréchal Mobutu. L’agressivité liée à l’impatience dont ils ont fait preuve, était suspecte. En plus, l’arrogance et le mépris qu’ils affichaient à l’égard des collaborateurs du chef de l’État ont perturbé le bon fonctionnement de la présidence de la République. Ces trois personnes s’étaient arrogées des droits illimités sur la personne du maréchal Mobutu et sur la présidence de la République en tant qu’institution. Mobutu était devenu la propriété privée du clan Bobi. Ils ont profité de sa maladie pour lui dicter ce qu’ils voulaient. Ils se sont placés au-dessus des lois et des institutions. Après des années de réclusion à Kawele, Mobutu voyait tout à travers le prisme déformant du clan de sa femme. Par la présence active auprès du président, ce groupe a entravé au sommet, le fonctionnement normal de l’État. C’est pourquoi, il est nécessaire de placer les projecteurs au bon endroit pour que chacun découvre la responsabilité des uns et des autres. On peut se poser les questions suivantes : Qui ont poussé Mobutu à quitter le siège des institutions républicaines pour aller, pendant plus de six ans, se blottir au village en compagnie de ses épouses monozygotes et de son beau-frère ? Qui sont à la base de la mise à l’écart de la majorité de

collaborateurs qui habituellement assistaient le chef de l’État dans l’exercice de ses fonctions? Enfin, qui a introduit et entretenu l’exclusion et l’intolérance à la présidence de la République? Les services de renseignements n’ont pas échappé à la désorganisation générale voulue par ceux qui souhaitaient la fin rapide du régime et la mort de Mobutu pour faire main basse sur sa fortune. Serait-il un effet du hasard que les proches de Mobutu et les aînés des garçons issus du premier lit soient morts avant lui pour que le moment venu, Mobutu soit livré jusqu’à la fin de sa vie, mains et pieds liés à sa belle-famille ? Seule une sœur aînée, l’unique parente de Mobutu, que la belle-famille a volontairement reléguée à N’djamena qui a pu, in extremis, aller soutenir le malade. Cette femme était pratiquement ignorée lors des tractations relatives à la succession de son frère. Aujourd’hui, elle vit en Belgique dans une précarité totale. Au Maroc, pour son vécu quotidien, elle dépendait de l’humour instable des veuves de son frère. Celles-ci occupaient des luxueuses et gigantesques villas dont elles sont propriétaires. Sans chercher à nous immiscer dans les affaires privées d’une famille d’autrui, on peut se poser la question de savoir pourquoi Francisca, sœur aînée du maréchal Mobutu, a été délibérément reléguée au Tchad loin de son frère malade qui avait besoin de se confier pour la dernière fois. C’est sur l’insistance du malade lui-même qu’elle a enfin de compte rejoint Rabat à deux semaines seulement de la mort de celui-ci. D’après les coutumes zaïroises, cette femme bien que vieille et illettrée aurait dû jouer un rôle prépondérant pendant la maladie et les obsèques de son frère. Curieusement, ce sont les deux épouses et leur grand frère qui se sont substitués à la place de cette parente de Mobutu. Avant son décès, le président Mobutu a résumé son exaspération en nous disant : «Docteur, nous sommes en présence de deux familles bien distinctes : celle de ma femme et la mienne représentée par ma sœur. Ne l’oublies jamais et il ne faut pas confondre». Jusqu’à présent, le rôle politique joué par le trio issu d’une même famille, n’est pas suffisamment connu du grand public congolais. C’est pourquoi, il est de notre devoir d’en parler dans le présent

livre. Il est vrai que le principal responsable de tout ce qui s’est passé au Zaïre est Mobutu lui-même. Mais, on peut affirmer sans crainte d’être contredit que l’implication de sa belle-famille dans sa fin peu glorieuse, ne fait pas de doute. À quelques mois de sa mort, le président Mobutu a fini par se rendre compte de la grave erreur qu’il avait commise de placer une confiance aveugle en des personnes qui ne la méritaient peut-être pas. Il n’avait pas vite compris la vraie motivation de leur présence permanente à ses côtés. Aujourd’hui, tout le monde sait que ce n’est pas à cause d’un amour débordant pour Mobutu qu’ils se sont agglutinés autour de lui et l’ont tenu à l’écart de ses responsabilités constitutionnelles pendant plus d’un septennat. Peu après l’expiration de l’ancien chef de l’État zaïrois, sa veuve a reconnu explicitement sa culpabilité en nous affirmant: «Papa akei na kanda !» (Papa est parti en colère!). Si le président Mobutu est parti mécontent, ce n’est pas sans raison. C’est peut-être parce qu’il avait, enfin, découvert les vrais visages de ses épouses et de son beau-frère et surtout leur rôle dans ce qui lui est arrivé. Comme le maréchal Mobutu ne nous a pas associé à la conversation qu’il a eue avec sa belle-famille, nous ne sommes pas sensés connaître les causes exactes de son mécontentement. Sa veuve sait très bien ce que Mobutu lui a reproché avant de mourir. Cela devait être grave parce qu’elle était terrorisée en s’adressant à nous. Le président Mobutu doit s’être rendu compte que même ses intimes l’avaient trahi et que certaines personnes n’étaient pas fâchées de l’imminence de sa mort. Il en était triste et même frustré ; lui qui a exaucé le moindre de leurs désirs et qui leur a tout donné. Lorsqu’il a découvert ce qu’ils étaient en réalité, c’est en homme déçu qu’il a quitté cette terre. Depuis la Suisse, Mobutu avait renoncé à prendre la nourriture préparée par Bobi. Il devait y avoir une raison ! Pendant des mois, les veuves du maréchal Mobutu avaient l’habitude d’aller chaque vendredi s’incliner devant le mausolée avec des fleurs à la main pour parler au défunt en pleurant. Elles n’ont pas arrêté, malgré l’intervention de maman Bolozi qui leur avait demandé avec insistance de laisser reposer son frère en paix.

Trump

Il admire la puissance

Par le Professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba.

Il est pour l'Amérique, son Amérique seule. «America First», l'Amérique d'abord. Il est pour la Puissance. «Make America Great Again», rendons sa grandeur à l'Amérique. «Keep America Great », maintenons la grandeur de l'Amérique. Donald Trump est de retour à la Maison Blanche pour au moins - qui sait ? - les quatre années à venir. Le nouveau président américain admire Vladimir Poutine, le président russe qui a mis l'Ukraine, pays de l'Europe, à genoux ; il est séduit par Benyamin Netanyahu, l'Israélien qui a réduit Gaza en champs de ruines. Le président de l'Ukraine Volodymyr Zelensky qui redoutait son retour au pouvoir s'est courbé à l'annonce du triomphe. Trump a battu Kamala Harris ? C'est parce qu'il « était bien plus fort », a assuré Zelensky. «J'adore le message du président Trump quand il parle», poursuit-il dans une interview au podcaster américain Lex Fridman. Netanyahu a repoussé l'accord avec Hamas en attendant la veille de l'investiture de Trump sûr que le nouveau président américain ne lui imposerait rien qui irait à l'encontre d'Israël. Lui qui a toujours considéré Trump comme l'allié clé de la sécurité et des intérêts de son pays, a qualifié ce retour à la Maison Blanche comme «le plus grand retour de l'Histoire»!

Donald Trump est pour la puissance, la puissance seule. Avant sa prise de



Donald Trump et Keir Starmer. À la réunion d'urgence du Conseil de Sécurité à New York, dimanche 26 janvier, leurs diplomates étaient en pointe. DR.



fonctions, il a annoncé, sans exclure le recours à la force, son intention d'annexer le Groenland, territoire autonome du Danemark, le canal de Panama voire le Canada, ravivant les tensions avec les gouvernements danois, panaméen, canadien.

Peu avant Noël, il a assuré que « les États-Unis d'Amérique estiment que la propriété et le contrôle du Groenland sont une nécessité absolue». Le 8 janvier, il a dépêché son fils aîné Do Jr et plusieurs représentants voulant afficher ses intentions sur

le Groenland aux yeux du monde. Un projet soutenu par son 1er conseiller, le 1er milliardaire du monde Elon Musk.

Le Groenland est exceptionnellement riche en «minéraux critiques», ressources en minerais, métaux rares et hydrocarbures. Une zone hautement stratégique ! D'après le département américain de l'Énergie, ces minéraux sont essentiels pour les « technologies qui produisent, transmettent, stockent et conservent l'énergie » et qui présentent « un risque élevé

de rupture de la chaîne d'approvisionnement ».

Un rapport publié en 2024 par The Economist présente les sols arctiques comme contenant des gisements (connus) de 43 des 50 minéraux critiques listés. Pour Trump, le Groenland et le canal de Panama sont «très importants pour la sécurité économique» de son pays, a assuré le président dans une conférence de presse tenue à sa résidence de Mar-a-Lago, en Floride.

Prisé par Trump, le canal de Panama construit par les États-Unis et ouvert en 1914 est sous le contrôle du Panama depuis 1999, après un accord signé en 1977 par Jimmy Carter. «Chaque mètre carré du canal de Panama et de ses zones adjacentes appartient au Panama et continuera à lui appartenir », déclare le président du Panama José Raul Mulino.

Trump a donc les yeux braqués sur le Canada. La perspective que ce pays devienne le 51ème État des États-Unis est une «excellente idée», assène-t-il alors que le Canada vit une crise politique après l'annonce de la démission de Justin Trudeau, le Premier ministre.

Avec le Canada, Trump veut principalement faire disparaître les droits de douane. «Les impôts baisseraient considérablement et le Canada serait totalement sûr face à la menace des navires russes et chinois» déclare l'homme qui a souvent appelé «gouverneur Trudeau» pour désigner le titre du chef de

l'exécutif d'un État américain.

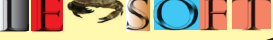
Trudeau a fini par réagir. Il exclut toute possibilité de fusion entre les deux pays. «Jamais, au grand jamais, le Canada ne fera partie des États-Unis». «Il ne va pas envahir le Canada, il ne va pas déclarer la guerre au Groenland même s'il le menace. (...) Il agite les armes de la négociation avec l'expérience qu'il a. Il a été à la Maison Blanche, il sait comment ça marche», analyse un expert.

Il n'empêche ! Comment un homme qui exprime aussi publiquement ses visées expansionnistes de territoire pourrait calmer Poutine et d'autres? Que dit-il des crises en Afrique, continent qu'il n'avait jamais visité lors de son premier mandat et qu'il n'envisage pas de visiter au cours de celui qui s'est ouvert le 20 janvier 2025?

Il est vrai que le président américain républicain milliardaire reste un homme d'affaires et l'Afrique l'intéresserait non pas pour les droits de l'homme ou la gouvernance mais pour son sous-sol, ses minerais rarissimes qui sécuriseraient les intérêts stratégiques de son pays, les États-Unis.

Dans ce jeu, le Congo a sa part pleine et entière. Soyons-en convaincus: la solution dans cette guerre face au Rwanda viendra des Anglo-Saxons. À la réunion d'urgence du Conseil de Sécurité à New York, Washington et Londres étaient en pointe. Soyons focus.

Le Procureur Général réclame des preuves dans les affaires liées à la fraude électorale

THE INTERNATIONAL DRC LEADING NEWSPAPER

international

SINCE 1989

N°1605 | LUNDI 15 AVRIL 2024 | 20 PAGES €7 \$8

Tout réside dans le casting



La Première ministre Judith Siminwa Tuluka s'est déjà mise au travail en engageant des consultations en vue de la formation de son gouvernement. DR.

548632 898755

LE SOFT INTERNATIONAL A ÉTÉ RÉPERTORIÉ À NEW YORK PAR LE QUOTIDIEN THE NEW YORK TIMES COMME UNIQUE NEWSPAPER EN ZONE AFRIQUE CENTRALE.

Félix Tshisekedi lance la reprise du trafic ferroviaire entre Kinshasa et Matadi

Au cours d'une cérémonie vendredi 5 septembre en fin de matinée organisée à la Gare centrale de Kinshasa, le Président de la République Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a procédé à la mise en service officielle d'un train moderne et climatisé composé de sept voitures marquant la reprise du trafic ferroviaire tant attendue entre la capitale Kinshasa et la ville portuaire de Matadi, en province du Kongo central, un tronçon long de 365 kms.

Ces nouvelles voitures voyageurs automotrices acquises sur fonds propres du gouvernement grâce à la Redevance Logistique Terrestre, RLT et avec la collaboration d'une entreprise chinoise, étaient



Le Président de la République Félix Tshisekedi coupant le ruban symbolique ouvrant le trafic ferroviaire. DR.

arrivées à Kinshasa la veille jeudi dans la soirée en provenance de Matadi, ouvrant ainsi la voie ferrée totalement réhabilitée après des éboulements et autres avaries de vétusté.

JULIE SHIKU SALUE UNE RENAISSANCE. Dans son allocution, Martin Lukusa Cibangu Panu,

Directeur Général de l'Onatra-SA, l'Office National des Transports, a exprimé sa gratitude au Président de la République pour son leadership qui a permis de rouvrir le trafic ferroviaire entre Kinshasa et Matadi qui abrite le principal port du pays. Pour lui, le train reste la meilleure alternative aux autres moyens de

transport de masse dans une mégalopole de près de 20 millions d'habitants. Il a annoncé la reprise prochaine du trafic ferroviaire urbain dans la ville de Kinshasa. Dans son discours, la ministre du Portefeuille Julie Mbuyi Shiku a salué la renaissance de l'Onatra-SA, jadis fleuron du transport mul-

timodal au Congo. « Cette réhabilitation n'est pas un simple projet ferroviaire mais plutôt un projet structurant à effet réel », a déclaré la ministre. « Nous célébrons le retour de la confiance dans les infrastructures nationales et de l'espérance », a-t-elle conclu. Quant au Vice-Premier ministre en charge

des Transports, Voies de communication et Désenclavement, Jean-Pierre Bemba Gombo, il a fait savoir que l'acquisition des 7 wagons-voyageurs marque les prémices d'une longue série d'acquisitions. Dans les prochains mois, a-t-il annoncé, 5 locomotives neuves et 40 wagons porte-conteneurs sont attendus

dans la capitale en supplément de l'actuelle flotte de l'Onatra-SA. Jean-Pierre Bemba Gombo a aussi annoncé la reprise du trafic urbain à Kinshasa sur la ligne entre la Gare centrale et l'Aéroport International de N'djili et la réouverture de la voie ferroviaire Gare centrale et la commune de Kitambo, sur le cite dit « Magasins », ce qui permettra de décongestionner le trafic. Les travaux de dégagement des emprises ferroviaires se poursuivent normalement. Sur les sept voitures réceptionnées, quatre sont automotrices avec une capacité de 68 sièges chacune, 34 à gauche et 34 à droite, tandis que trois sont ordinaires, dont une en version VIP. L'intérieur de voitures comprend des équipements modernes, notamment la climatisation, les toilettes séparées pour femmes et hommes, et un espace restaurant.

avec AGENCES

Les 21 milliards de Qatar demandent encore à être validés

Le Qatar, par la société d'investissement qatarie Al-Mansour Holding, s'est dit prêt à investir 21 milliards de \$US au Congo, a annoncé mercredi 3 septembre dans un communiqué la Primature congolaise.

Des investissements qui concernent de « multiples secteurs » dont l'agriculture, les finances, les mines, l'industrie pharmaceutique ou encore les hydrocarbures. Doha, capitale de Qatar, intervient comme médiateur dans la guerre qui oppose le Congo au Rwanda.

DES MILLARDS. Cheikh Mansour bin Jabor bin Jassim Al Thani, fondateur du groupe qatari et



Kinshasa, la capitale et le pays, recherchent des investissements. AFP. HARDY BOPE.

membre de la famille royale du Qatar (l'un des cousins de l'émir) a effectué la veille, mardi 2 septembre, une visite à Kin-

shasa dans le cadre d'une tournée sur le continent africain au Gabon, au Burundi, en Tanzanie, au Botswana avec à

chaque fois, à la clé, plusieurs milliards de \$US d'investissements. La délégation n'a pas rencontré le président Félix-

Antoine Tshisekedi Tshilombo mais a remis à la première ministre Judith Suminwa Tuluka, une « lettre d'intention

portant sur un investissement de près de 21 milliards de \$US » au Congo. « Ce partenariat stratégique associe l'entreprise privée Al-Mansour Holding, l'Etat du Qatar et la RDC », poursuit le texte. Fin août, Al-Mansour Holding a promis 70 milliards de \$US d'investissements dans quatre pays d'Afrique australe. Ces engagements financiers énormes interviennent alors que ces pays pauvres font face aux réductions drastiques de l'aide américaine depuis l'arrivée au pouvoir de Donald Trump. Le Kivu est en guerre menée par le groupe armé M23, soutenu par le Rwanda, qui s'y est emparé de vastes pans de territoires. Les tentatives diplomatiques pour résoudre la crise ont

toutes échoué jusqu'à l'intervention surprise du Qatar, qui a réussi, à la mi-mars, à réunir à Doha les présidents congolais Félix Tshisekedi et rwandais Paul Kagame et fin juin, les deux pays ont signé un accord de paix à Washington. En avril, des négociations ont débuté à Doha entre Kinshasa et le M23, et se poursuivent toujours sans effet réel sur le terrain où les affrontements se poursuivent malgré les déclarations des belligérants. Pour que le Congo arrive à absorber ces investissements, il y a des conditions à remplir. Que le pays négocie avec le FMI et la Banque mondiale afin d'évaluer les incidences en termes d'endettement sur le pays.

avec AGENCES

Le CDF s'est déprécié de 0,32% à l'indicatif, de 0,20% au parallèle

Les chiffres au plan économique au niveau national et international lors de la période du 22 au 29 août 2025 sont ci-dessous, selon la BCC, la Banque Centrale du Congo.

Au 29 août 2025, le taux de change s'est établi à 2.858,92 CDF/\$US sur le marché interbancaire et à 2.884,02 CDF sur le marché parallèle. Par rapport à la semaine précédente, la monnaie nationale s'est dépréciée de 0,32 % à l'indicatif et de 0,20 % au parallèle. Comparativement à fin 2024, le franc congolais affiche une dépréciation de 0,47 % à l'indicatif et de 0,59 % au parallèle. Au 28 août 2025, le prix du pétrole s'est établi à 67,8 \$US le baril, enregistrant une légère hausse hebdomadaire de 0,2 %. Comparé à fin 2024, ce prix a reculé de 8,9 % et, sur douze mois, il a diminué de 19,1 %. Le prix du cuivre s'est fixé à 9.896,4 \$US la tonne, en hausse de 1,6 % par rapport à la semaine précédente. Comparativement à fin décembre 2024, il a progressé de 12,6 %, et en glissement annuel, il affiche une augmentation de 3,9 %. Le prix du cobalt est demeuré stable par rapport à la semaine précédente, à 32.651,0 \$US la tonne. Rapporté à fin décembre 2024, il a augmenté de 35,8 % et, sur douze mois, il s'est accru de 23,8 %. Le prix de l'or s'est établi à 3 465,3 \$US l'once, en hausse hebdomadaire de 3,8 %, soutenu par les anticipations de baisse des taux d'intérêt de la FED et une demande mondiale robuste. Comparativement à fin 2024, ce prix a progressé de 31,3 % et, en glissement annuel, de 44,0 %. Le prix du riz s'est fixé à 266,5 \$US la tonne, en hausse hebdomadaire de 1,6 %, en raison de conditions climatiques défavorables et du relèvement de la taxe à l'exportation sur le riz vietnamien. Comparé à fin 2024, son prix a reculé de

13,9 % et, sur douze mois, de 18,4 %. Les prix du blé et du maïs se sont établis respectivement à 194,1 \$SD et 151,2 \$US la tonne, enregistrant des baisses hebdomadaires de 0,4 % pour le blé et de 0,1 % pour le maïs. Comparativement à fin 2024, leurs prix ont diminué respectivement de 4,2 % et 10,3 %. Sur douze mois, le prix du blé a reculé de 4,2 %, tandis que celui du maïs a légèrement progressé de 1,0 %. L'analyse du bilan monétaire fait ressortir, au cours de la période sous revue, une ponction de la liquidité bancaire de 358,9 milliards de CDF à travers le Bon BCC, en réponse à une hausse de la liquidité dans le système bancaire. Le guichet de prêt par adjudication¹ est resté inactif depuis sa création. L'ancien guichet de prêts à court terme n'avait également pas enregistré d'opérations au premier semestre de l'année 2025 contre un volume d'opérations de 6.025,0 milliards en 2024. Au niveau du guichet de prêt marginal, aucune opération n'a été enregistrée au cours de la période sous analyse contre un volume de 60,0 milliards la semaine précédente. En cumul mensuel et cumul annuel, au 29 août 2025, ce guichet a totalisé des volumes des opérations de 60,0 milliards de CDF et de 610,0 milliards respectivement. De même, le marché interbancaire n'a renseigné aucune opération durant la période sous revue contre 20,0 milliards de CDF une semaine auparavant. En cumul mensuel et cumul annuel, au 29 août 2025, le volume des opérations y enregistré s'est situé respectivement à 20,0 milliards de CDF et de 342,0 milliards. Les taux d'intérêt appliqués se sont établis à 24,0 % sur le marché interbancaire et à 30,0 % sur le guichet de prêt marginal. À fin juillet 2025, les dépôts de la clientèle se sont établis à 14.401,7 millions \$US, soit une légère hausse de 0,17 % par rapport à fin juin de la même année, mais une baisse

de 2,25 % par rapport à fin décembre 2024. Cette évolution résulte principalement de l'augmentation des dépôts des ménages et des entreprises privées. Selon la monnaie de constitution, les dépôts en devises ont enregistré un léger recul mensuel de 0,1 %, tandis que ceux en monnaie nationale ont progressé de 2,31 %. Les dépôts bancaires demeurent toutefois largement dominés par ceux libellés en devises, représentant 90,0 % du total. La composition par catégorie des déposants reste concentrée sur les ménages (35,6 %) et les entreprises privées (31,8 %). Pour rappel, l'année 2024 avait été marquée par une progression de 22,4 % des dépôts bancaires, portée principalement par les entreprises privées et les ménages. La répartition géographique montrait une forte concentration à Kinshasa (65,2 %), au Haut-Katanga (22,9 %), au Lualaba (4,0 %) et au Nord-Kivu (2,7 %). Sur le plan sectoriel, les dépôts provenaient essentiellement des autres secteurs hors administration publique (39,2 %), du commerce (21,7 %) et de l'industrie extractive (14,5 %). À fin juillet 2025, les dépôts en devises ont reculé de 3,67 % par rapport à fin décembre 2024, pour s'établir à 12.966,10 millions \$US. Pour mémoire, en 2024, les dépôts en devises avaient enregistré une croissance annuelle de 24,53 %, atteignant 13.460,95 millions \$US, en lien avec une progression annuelle de 18,28 % des exportations minières, lesquelles s'étaient élevées à 35.014,30 millions \$US. Les crédits bruts, à fin juillet 2025, se sont chiffrés à 9.334,3 millions \$US, en hausse de 2,42 % par rapport à fin juin et de 9,31 % par rapport à fin décembre 2024. Cette dynamique s'explique principalement par l'accroissement des crédits accordés aux PME et aux entreprises privées. S'agissant de la ventilation par monnaie, les crédits

en monnaie nationale ont reculé de 8,2 % d'un mois à l'autre, tandis que ceux en devises ont progressé de 10,16 %. En 2024, les crédits bancaires avaient enregistré une croissance de 17,3 %, soutenue par l'augmentation des financements accordés aux entreprises privées, aux ménages et à l'administration centrale. Leur répartition géographique reflétait une concentration à Kinshasa (47,5 %), au Haut-Katanga (35,7 %), au Lualaba (9,6 %) et au Nord-Kivu (2,6 %). Sur le plan sectoriel, les crédits étaient dominés par l'industrie extractive (35,4 %) et les autres services hors administration publique (27,1 %).

2.4.3. Évolution de la position nette des avoirs en monnaie nationale des banques commerciales en compte courant à la BCC

L'ÉCONOMIE FAIT PRÉVUE DE RÉSILIENCE. Au 29 août 2024, les avoirs en monnaie nationale des banques commerciales, logés en comptes courants à la Banque Centrale du Congo, ont enregistré une baisse hebdomadaire de 113,9 milliards de CDF, pour s'établir à 2.907,8 milliards de CDF. La réserve obligatoire en monnaie nationale étant fixée à 2.260,9 milliards de CDF, il en résulte une position nette des avoirs en monnaie nationale des banques commerciales de 646,9 milliards de CDF, contre 760,9 milliards une semaine plus tôt. Par ailleurs, la réserve obligatoire en devises s'élève à 1.665,8 milliards de CDF. L'économie mondiale a fait preuve de résilience au cours du premier semestre 2025 soutenue notamment par la baisse des prix de l'énergie et l'intensité des échanges commerciaux en début de période. Pour rappel, le Fonds Monétaire International, FMI, prévoit une croissance mondiale de 3,0 % en 2025 et de 3,1 % en 2026, contre 3,3 % en 2024. Toutefois, la montée des tensions commerciales, marquée par

la hausse des tarifs douaniers, conjuguée à la persistance des incertitudes politiques, pèse sur les perspectives de croissance pour le reste de l'année. Cette situation alimente les craintes d'un ralentissement du commerce mondial et d'une fragmentation accrue des échanges. Par ailleurs, l'inflation mondiale devrait poursuivre sa tendance baissière, passant de 5,7 % en 2024 à 4,2 % en 2025 puis 3,6 % en 2026, sous l'effet conjugué de la baisse des prix de l'énergie et du ralentissement de la demande. En outre, l'OPEP, l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole, a annoncé une hausse de l'offre à partir de septembre 2025, ce qui pourrait accentuer la détente des prix énergétiques. Néanmoins, l'inflation mondiale reste exposée à des risques haussiers dans un contexte de volatilité des tarifs douaniers américains et de menace d'escalade de la guerre commerciale. Dans cet environnement, il apparaît impérieux de renforcer la coopération internationale et de mettre en œuvre des politiques publiques favorisant la confiance, la prévisibilité, la viabilité et la stabilité. Le cadre macroéconomique intérieur est demeuré relativement stable au cours de la période sous revue, caractérisé par le repli de l'inflation hebdomadaire et une légère dépréciation du taux de change. L'économie congolaise demeure globalement résiliente au plan de la croissance, ce qui est traduit par la consolidation de la confiance des chefs d'entreprises quant aux perspectives économiques à court terme. S'agissant du marché des biens et services, la tendance baissière de l'inflation amorcée en 2024 se poursuit en 2025, sur fond du renforcement de la coordination des politiques macroéconomiques. D'après les projections du CPCPM, le Comité Permanent de Cadrage MacroÉconomique, le PIB réel devrait progresser

de 5,3 % en 2025, contre une réalisation de 6,5 % l'année précédente. L'activité productive resterait soutenue par la branche « extraction », dont la croissance est attendue à 8,2 %, après 12,2 % en 2024, portée par la bonne tenue des cours mondiaux des principaux produits miniers exportés. L'activité économique hors extraction devrait enregistrer une croissance de 3,6 %, après 3,5 % observée en 2024. En juillet 2025, les résultats de l'enquête de conjoncture sur l'économie congolaise indiquent un maintien de la confiance des chefs d'entreprises quant aux perspectives de court terme au plan national. En effet, le solde global brut d'opinions s'est établi à +37,0 %, contre +36,0 % en juin, atteignant ainsi son niveau le plus élevé de ces dernières années. Cette consolidation de l'optimisme des entrepreneurs reflète des perspectives globalement favorables, portées notamment par les efforts du Gouvernement en faveur du rétablissement de la paix, en particulier dans l'Est du pays. À cela s'ajoute le maintien de la demande, tant extérieure qu'intérieure, qui soutient l'activité de l'ensemble des branches économiques. Au cours de la dernière semaine d'août, le taux d'inflation hebdomadaire s'est établi à 0,15 %, contre 0,13 % et 0,17 % enregistrés respectivement aux troisième et deuxième semaine du même mois. L'évolution de l'inflation hebdomadaire reflète principalement la hausse de l'indice des prix dans les fonctions de consommation suivantes : « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,15 % contre 0,13 %) et « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (0,21 % contre 0,20 %). Ces deux fonctions ont contribué à l'inflation hebdomadaire respectivement à hauteur de 65,24 % et 13,62 %. En rythme mensuel, le taux d'inflation s'est établi à 0,60 % en août 2025,

contre 0,66 % en juillet. Il convient de noter qu'après avoir atteint 1,03 % en janvier et 0,71 % en février 2025, le taux d'inflation mensuel s'est maintenu, en moyenne, autour de 0,6 % au cours des six derniers mois. Le taux d'inflation cumulé sur les huit premiers mois de l'année s'est établi à 5,52 %, contre 9,21 % à la même période en 2023, traduisant le ralentissement de la progression de l'inflation en 2025. En glissement annuel, il s'est situé à 7,77 %, contre 15,25 % à la période correspondante de 2024. Le plan de trésorerie prévisionnel du mois d'août courant indique un niveau des recettes publiques de 1.835,5 milliards de CDF, dont 899,1 milliards tirées des impôts directs et indirects ; 540,3 milliards de la fiscalité douanière et 396,1 milliards de la parafiscalité. La situation des opérations financières de l'État renseigne un solde déficitaire de 734,3 milliards de CDF contre un déficit mensuel programmé de 350,2 milliards. Ce gap de financement a été principalement couvert par les ressources issues des émissions de titres publics et par une quotité des appuis budgétaires. Évolution des recettes publiques Les recettes de l'État se sont chiffrées à 1.299,1 milliards de CDF, soit un taux de réalisation de 71 % par rapport à la prévision mensuelle de 1.835,5 milliards. En effet, la DGI, la Direction Générale des Impôts, a mobilisé 650,0 milliards de CDF, alors que la DGDA, la Direction Générale des Douanes et Accises et la DGRAD, la Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participations, ont collecté respectivement 491,6 milliards de CDF et 157,6 milliards. Les dépenses publiques ont été exécutées à hauteur de 2.033,4 milliards de CDF, contre une programmation mensuelle de 2.185,7 milliards, soit un taux d'exécution de 93 %.

ÉVOLUTION COMPARATIVE DE LA BALANCE DS BIENS 2024-2025 (En millions de USD)

	CUMUL		
	Juin 2024	Juin 2025	Variations (%)
EXPORTATIONS	17 450,27	13 991,86	-19,82
IMPORTATIONS	4 214,00	4 291,59	1,84
SOLDE	13 236,27	9 700,28	-26,71

Source: Banque Centrale du Congo sur base des données de la DGDA, l'OCC et la Commission Interministérielle

- (1) Situation de la balance des paiements provisoire
- (2) Situation en accélérée tirée du système (ISYS-DDR) et de la douane.

EVOLUTION DES COURS DES PRODUITS DE BASE AU 28 AOÛT 2025

	31-déc.-24	20-févr.-25	7-août-25	14-août-25	21-août-25	28-août-25	Var hebdo en %
Pétrole (brent) \$/baril	74,42	75,89	66,29	66,45	67,67	67,77	0,15
Cuivre LME \$/tm	8 789,00	9 467,35	9 724,65	9 768,00	9 745,30	9 896,00	1,55
Cobalt LME (Cath 99,80%) \$/tonne	24 050,00	21 202,00	32 650,00	32 650,00	32 650,00	32 651,00	0,00
Or New York \$/o.t.	2 639,30	2 924,53	3 380,02	3 360,86	3 337,68	3 465,30	3,82
Riz Chicago \$/tonne	309,60	307,28	280,57	281,68	259,16	266,45	2,81
Blé Chicago \$/tonne	202,57	215,77	191,41	185,33	194,76	194,07	-0,35
Maïs Chicago \$/tonne	168,66	183,05	150,15	146,65	151,38	151,24	-0,09

Source: Banque Centrale du Congo

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHANGE À KINSHASA AU 29 AOÛT 2025

Date	Moyen	Var. (%)	Acheteur	Vendeur	Moyen	Var. (%)
Evo lut io n mensuelle du taux de change, et de sa variat io n (en %)						
31-déc-24	2 845,46	0,03	2 858,13	2 875,63	2 866,88	0,15
31-janv-25	2 847,66	-0,08	2 858,75	2 881,88	2 870,32	-0,12
28-févr-25	2 856,10	-0,30	2 876,25	2 896,25	2 886,25	-0,55
31-mars-25	2 861,50	-0,19	2 868,13	2 886,88	2 877,51	0,30
30-avr-25	2 851,78	0,34	2 861,88	2 881,25	2 871,57	0,21
30-mai-25	2 856,69	-0,17	2 844,20	2 886,35	2 865,28	0,22
27-juin-25	2 871,69	-0,52	2 865,00	2 881,88	2 873,44	-0,28
31-juil-25	2 882,42	-0,37	2 873,75	2 896,88	2 885,32	-0,41
Evo lut io n hebdomadaire du taux de change, et de sa variat io n (en %)						
08-août-25	2 887,18	-0,32	2 876,88	2 899,38	2 888,13	-0,09
15-août-25	2 874,51	0,44	2 884,38	2 902,50	2 893,44	-0,18
22-août-25	2 849,73	0,87	2 859,17	2 897,13	2 878,15	0,53
29-août-25	2 858,92	-0,32	2 864,24	2 903,79	2 884,02	-0,20
Cumul annuel		-0,47				-0,59

Source: Banque Centrale du Congo

ÉVOLUTION DE BASE MONÉTAIRE (en milliards de CDF, sauf indications contraires)

	31-déc.-24	22-août-25	29-août-25	Var.hebdo
Actifs extérieurs nets	10 400,55	12 498,33	12 081,44	-416,89
Actifs intérieurs nets	210,73	-1 672,00	-1 381,95	290,05
Créances nettes sur l’Administration centrale	2 792,80	1 220,80	1 367,25	146,45
Créances sur l’Administration centrale	4 051,12	4 027,57	4 027,57	0,00
Engagements envers l’Administration centrale	-1 258,32	-2 806,77	-2 660,32	146,45
Base monétaire	10 611,28	10 826,33	10 768,05	-58,28
Circulation fudiciaire	5 494,00	6 042,18	6 047,07	4,89
Engagements envers les Autres Institutions de dépôts	5 074,75	4 732,91	4 669,74	-63,17
Avoirs des banques commerciales à la BCC	3 470,34	3 021,81	2 986,71	-35,10
Niveau notifié de la réserve obligatoire	2 291,53	2 260,94	2 260,94	0,00
Réserves nettes des banques commerciales	1 178,80	760,88	725,78	-35,10
** Niveau de la réserve obligatoire en monnaies etrangères	1 590,78	1 692,00	1 661,39	-30,61
R.O en ME (En millions USD)	0,56	0,59	0,58	-0,01

Source: Banque Centrale du Congo

SYNTHÈSE DE L'ÉVOLUTION DES PASSIFS MONÉTAIRES AU SENS LARGE (en milliards de CDF)

	31-déc.-24	22-août-25	29-août-25	Var.hebdo
Actifs extérieurs nets	29 275,66	30 833,53	30 416,64	-416,89
Actifs intérieurs nets	17 116,30	16 382,70	16 809,92	427,22
Autres postes nets	-11 217,38	-14 595,17	-14 314,40	280,77
Passifs monétaires au sens large	46 391,96	47 216,23	47 226,56	10,33
Numéraire hors Institutions de dépôts	5 142,70	5 451,16	5 461,49	10,33
Dépôts transférables	26 133,32	25 034,31	25 034,31	0,00
Autres dépôts	15 115,95	16 730,76	16 730,76	0,00
Autres dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00

Source: Banque Centrale du Congo

Chaque année, l'Afrique perd 88 milliards de \$US

Le chiffre rendu public par l'Union Africaine par le Panel de haut niveau sur les flux financiers illicites est énorme. 88 milliards de \$US, c'est le montant que le continent perd chaque année à cause des Flux Financiers Illicites, FFI. Autrement dit, c'est l'argent qui s'évapore d'Afrique, échappant à toute utilisation locale pour financer le développement du continent.

Le rapport qui note une hausse de 76 % des FFI par rapport au dernier rapport sur la question, soulève «l'insuffisance des bases de données douanières, la faible régulation des institutions financières non bancaires, la forte dépendance aux transactions en espèces, l'absence de contrôle des bureaux de change, la réglementation laxiste sur l'ouverture de comptes bancaires non-résidents» entre autres comme des facteurs qui favorisent la circulation des FFI. Pour bien cerner ce phénomène, l'Union Africaine avait mis en place il y a quelques années, le panel de haut niveau dirigé par l'ancien président sud-africain Thabo Mbéki. Par flux financiers illicites, il faut comprendre les divers «mouvements financiers illicites dans leur origine, leur transfert ou leur utilisation qui traversent les frontières nationales pour se retrouver en général en dehors du continent». Les ressources quittent généralement les pays africains où l'État de droit est faible (pays d'origine) et se retrouvent dans des pays ou territoires où des législations parfois complexes offrent de meilleures protections aux propriétaires grâce au secret bancaire (pays de destination). Les 88 milliards de \$US de flux financiers illicites représentent envi-



Selon le Panel de haut niveau sur les flux financiers illicites, l'Afrique perd des milliards de \$US. DR.

ron 3,7 % du PIB du continent. Ce montant est supérieur à l'aide publique au développement que reçoit l'Afrique dont les estimations les plus généreuses tablent autour de 70 milliards de \$US en 2023. Il dépasse de loin aussi les 48 milliards \$US d'IDE (Investissement directs étrangers) reçus par l'Afrique en 2023. Entre 2000 et 2015, le total de capitaux qui est sorti hors d'Afrique de façon illicite s'est élevée à 836 milliards de \$US selon la CNUCED, la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement. Sur la même période, l'encours total de la dette extérieure du continent, s'élevait à 770 milliards de \$US en 2018 d'après l'agence onusienne qui déclare que cette situation fait que l'Afrique un «créancier net du monde». D'un point de vue sectoriel, le secteur des ressources naturelles en Afrique est au centre des préoccupations. Sont mis en cause «la falsification des prix, les contrats cachés et le lien avec le trafic illégal, le terrorisme et la corruption». «Dans le secteur de la pêche, les flux financiers sont principalement liés à la corruption tout au long de la chaîne de valeur, avec l'obtention en amont de

droits de pêche en dehors des procédures légales et en violation des limites de l'exploitation durable des ressources», souligne pour sa part la BAD, la Banque Africaine de Développement. De façon générale, les experts ont identifié quatre domaines qui favorisent la circulation des flux financiers illicites. En premier lieu, la fraude fiscale et les pratiques commerciales frauduleuses. Une bonne partie des fonds qui s'évaporent d'Afrique proviendrait de la fraude fiscale, de l'évasion fiscale à travers certaines pratiques commerciales des entreprises qui opèrent en Afrique et des falsification des prix et contrats. En deuxième catégorie, on retrouve les flux financiers liés aux marchés illicites relatif au trafic de drogues, d'armes à feu, d'espèces sauvages, ainsi que la traite des humains. En troisième catégorie, il y a l'argent issu de la corruption. Il s'agit ici de flux financiers qui englobent les versements de commissions, pots-de-vin, les détournements de fonds et les autres formes de corruption impliquant des transactions financières transnationales. Et en quatrième catégorie, on a tout ce qui est lié à l'exploitation

et au financement du crime et du terrorisme.

LES CONSÉQUENCES POUR L'AFRIQUE.

Le rapport montre que les Flux Financiers Illicites «affectent les institutions de l'État en encourageant la corruption et sapent le principe de l'État de droit ainsi que le fonctionnement des systèmes de justice pénale». Par ailleurs cette évaporation de ressources prive l'Afrique et ses populations de leurs perspectives de développement. Avec une population essentiellement jeune, le continent africain qui dispose de très peu d'infrastructures et qui importe l'essentielle des denrées alimentaires pour nourrir sa population a besoin d'investir pour son développement, de réduire la pauvreté endémique et d'offrir de meilleurs perspectives à une jeunesse qui constitue plus de 60 % de la population. «Les FFI peuvent à la fois saper l'État de droit et priver les nations de ressources substantielles qui pourraient autrement être utilisées pour financer le développement notamment l'éducation, la santé, les infrastructures socio-économiques de base». Mais comment

mettre fin aux FFI ? La réponse à cette question dépend du type de flux financiers illicites, de leur origine et de la destination finale de l'agent. Beaucoup de pays qui font de cette question, une grande préoccupation travaillent à mettre en place des mécanismes d'échange d'informations fiscales, via le Forum mondial sur la transparence et l'échange d'informations à des fins fiscales dirigé de l'OCDE, l'Organisation de Coopération et de Développement Économique. De nombreux pays dans le monde militent pour l'adoption de lois obligeant les multinationales à faire des déclarations d'impôts dans les pays où elles opèrent. Le renforcement des systèmes nationaux de lutte contre le blanchiment d'argent à l'instar des cellules nationales de traitement de l'information financières dans certains pays d'Afrique va dans le même sens et vise à améliorer les efforts de transparence. Une plus grande transparence fiscale et un échange d'informations à des fins fiscales à l'échelle mondiale devrait contribuer à réduire la circulation des flux financiers illicites à l'échelle du continent. Reste qu'il existe des pays africain au sud

du Sahara à l'économie est robuste. Telle l'Afrique du Sud, membre des BRICS, dont on connaît l'émergence en matière de développement. Pourtant depuis dix ans, de nombreuses économies africaines sont en nette croissance. À la première place des économies les plus puissantes d'Afrique subsaharienne, arrive l'Afrique du Sud. Malgré une croissance économique modérée, voire en berne au cours de la dernière décennie, le PIB n'augmentant en moyenne que de 0,7 % sur la période, la patrie de Nelson Mandela a repris sa place de première économie du continent au Nigéria qui la lui avait prise entre 2022 et 2023. En 2024, le PIB de la nation Arc-en-Ciel a atteint 380,7 milliards de \$US. Quant au revenu par habitant, il est estimé à 6,022.5 \$US en 2023, faisant en théorie des Sud-Africains, des citoyens ayant un niveau de vie acceptable, dans un continent où des millions de personnes vivent encore avec moins de 2 dollars par jour. Sur le Nigéria, on pense pétrole. Pour la plupart des gens, l'économie du géant d'Afrique de l'Ouest avec ses près de 228 millions d'habitants, est une économie

pétrolière. Cet argument n'est plus valable. L'économie nigériane est aujourd'hui fortement supportée par le secteur de l'agriculture dont les grandes réformes introduites par Akinwumi Adésina, actuel président du Groupe de la BAD, entre 2011 et 2015, portent désormais les fruits. Avec une population estimée à près de 128 millions d'habitants (2023), l'Éthiopie est le deuxième pays le plus peuplé d'Afrique après le Nigéria. Le pays du négus Haïlé Sélassié qui a rejoint les BRICS en 2024 possède l'une des économies dont la croissance est la plus rapide avec un taux de 8,1 % en 2023 et 2024. En matière d'accès à l'électricité, 55,4 % de la population en a accès. Mais seul 17 % de la population a accès à l'Internet (2021). Le Kenya qui a une population de 55 millions d'habitants est l'un des pays les plus influents d'Afrique de l'Est par ses énormes richesses et un secteur touristique parmi les plus dynamiques du continent, il a un PIB de 108.04 milliards de \$US (2023), un revenu par habitant de 1,952.3 \$US. En accès à l'électricité, il peut se targuer d'être parmi les plus performants du continent, taux de 76.2 %. Mais seule 35 % de la population a accès à l'Internet. Le cinquième pays est la Côte d'Ivoire, le premier pays francophone parmi les dix économies les plus puissantes d'Afrique subsaharienne. Premier producteur mondial de cacao, ce pays enregistre l'un des taux de croissance économique les plus rapides et soutenus du continent durant ces dix dernières années avec une croissance du PIB réel de 8,2 % en moyenne entre 2012 et 2019. Aujourd'hui, le PIB ivoirien est passé de 80 milliards de \$US en 2023 à 87 milliards de \$US en 2024. Selon le FMI, il devrait atteindre 94 milliards en 2025, 103 en 2026 et 112 milliards de \$US en 2027.

En 2025, les dix voitures les plus chères du monde

Aucune d'elles n'est américaine. Aucune. Britanniques, françaises, italiennes, etc. Les voitures les plus chères du monde. Prix en euros.

► **Rolls-Royce Boat Tail.** La voiture neuve en 2025, la plus chère du monde et de tous les temps. Cabriolet de 5,79m de long au design mêlant vintage et modernité renferme un V12 biturbo (6,75 litres pour 563 chevaux), une boîte automatique à 8 rapports. Un « yacht roulant » produit en 3 exemplaires, réservés aux milliardaires avec son prix lunaire, 23 millions d'euros.

► **Bugatti, la voiture noire.** One-off homologué pour la route hisse la marque française sur la seconde marche du podium. Hypercar à tout d'exceptionnel : 8 litres, 16 cylindres, 1500 chevaux, assemblage réalisé à la main. Travail d'orfèvre, pas étonnant que cet exemplaire unique ait été acquis par un Suisse, 15 millions.

► **Pagani Zonda.** De la firme éponyme, a fait construire ce concept car pour lui et deux autres heureux propriétaires inconnus. Ce roadster a fait grand bruit lors de sa présentation et reste moins mystérieux, 15, 7 millions.

► **Rolls-Royce Sweptail.** Marque de voiture de luxe par excellence, truste encore le haut du panier avec cette fois un one-off, construit sur demande : le Sweptail, 11,6 millions.

► **Bugatti Centodieci.** Elle a sous le moteur : 1600 chevaux exactement pour un W16 de 8 litres avec une vitesse de pointe à 380km/h. Boum, 8 millions.

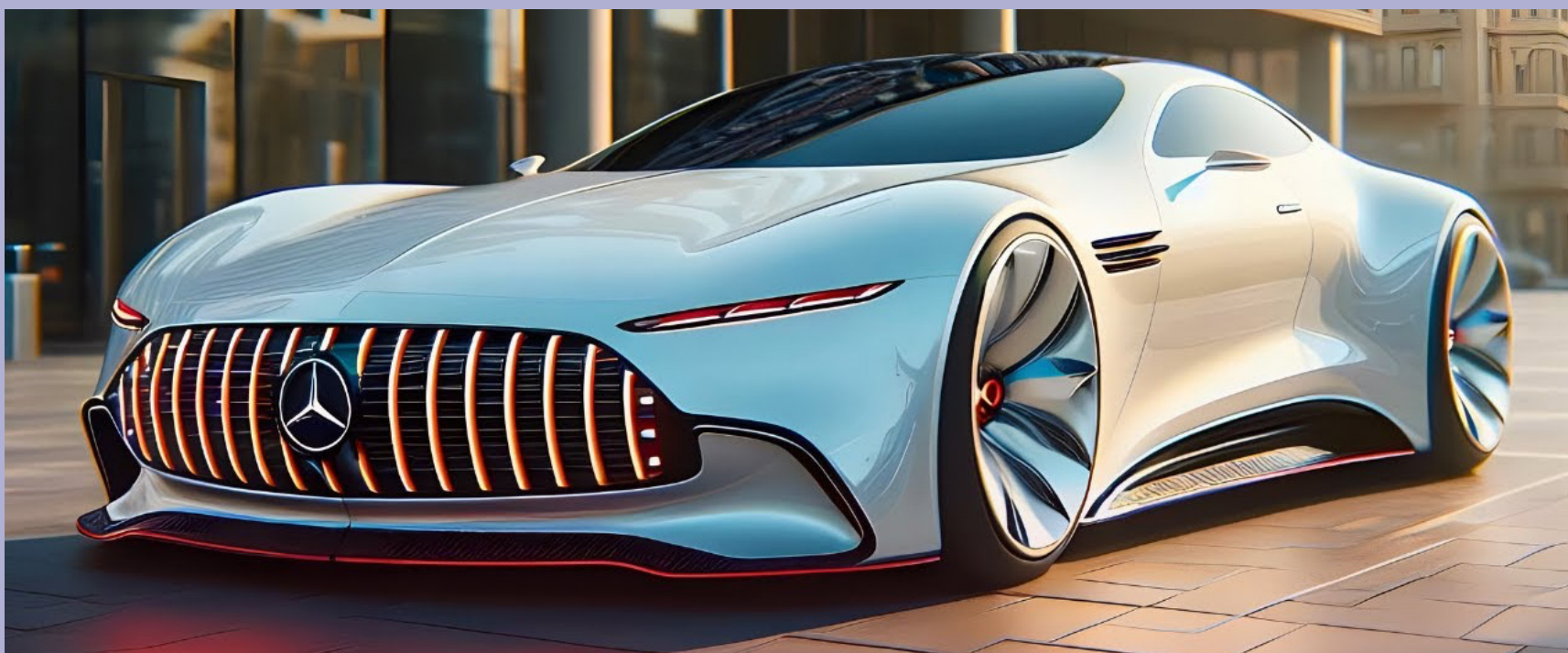
► **Lamborghini Veneno.** Un roadster qui défie la loi de la gravité avec ses courbes cosmiques inspirées par l'aéronautique. Hypercar produit à 9 exemplaires qui ne peut pas voler mais pointe à 355 km/h avec son V12 de 6,5 litres. Une voiture qui met des



De haut en bas, de g. à dr., Rolls-Royce Boat Tail, Bugatti-la voiture noire, Pagani Zonda, Rolls-Royce Sweptail. DR.



Ci-bas, de haut en bas, de gauche à droite, Bugatti Centodieci, Lamborghini Veneno, Mercedes Maybach Exelero. DR.



étoiles dans les yeux, 7,3 millions.

► **Maybach Exelero.** Coupé commandé par une marque de pneumatiques afin de tester et pro-

mouvoir une nouvelle série de pneus. Exercice réussi : ses performances sur circuit ont été un succès avec son moteur qui tourne à 5,9 litres et

700 chevaux. C'est définitivement une affaire qui roule pour Fulda, 7 millions.

► **Bugatti Divo.** Si les deux voitures de luxe se ressemblent

(même moteur W16 de 8 litres pour 1500 ch, un habitacle similaire), la Divo se distingue par un design exceptionnel. Elle partage un autre

point commun avec un modèle Bugatti différent... Son prix, le même que la Bugatti Mistral, 5 millions.

► **Koenigsegg**

CCXR Trevita. Elle est moins connue que ses « sœurs » mais n'en est pas moins surpuissante, et rapide : elle passe de 0 à 200 km/h en 8,75 secondes. Bolide suédois qui pèse 1280 kgs, un poids plume comparé aux Ferrari, Aston Martin ou encore Lamborghini, 4,2 millions.

► **Bugatti Bolide.** Dévoilée pour la première fois en juin 2023 sur le circuit du Mans lors de l'exposition célébrant le centenaire de cette course mythique, en marquant l'année. Produite en seulement 40 exemplaires, une hypercar réservée exclusivement à un usage sur piste qui se distingue, 4 millions.



CECI S'APPELLE CERTAINEMENT UNE SALLE NOIRE DE MONDE QU'AUCUN AUPARAVANT N'AVAIT JAMAIS REMPLIE MAIS OÙ, EN PLEINE PÉRIODE D'INCERTITUDE, LE PARTI POUR L'ACTION-LE PARTI DU CRABE REFUSE DU MONDE. DR.



SUR LES BORDS DE NOTRE LUIE, SUR NOS TERRES BÉNIES DU BANDUNDU, DANS LE MASIMANIMBA, DES VILLAGES ENTIERES SE VIDENT ET ENTRENT EN TRANSE À L'APPARITION DE YA KHALA (LE GRAND CRABE). UNE HISTOIRE VIENT DE COMMENCER. DR.



C'est prouvé scientifiquement

Une urologue, spécialisée en chirurgie pelvienne, dévoile une technique simple, souvent négligée pendant les rapports sexuels, qui permet de faire monter l'excitation rapidement. Zones à privilégier, vitesse, surface à toucher...

Voici comment caresser votre partenaire pour un maximum de plaisir. Caresser le cou, les tétons ou l'intérieur de la cuisse, lentement mais de façon précise, décuple le plaisir sexuel, selon le Dr Rena Malik, urologue et professeur en chirurgie pelvienne à l'Université de Maryland (États-Unis). Caresser pas plus de 10 cm de peau par seconde. Dans une vidéo YouTube qui comptabilise plus de 180.000 vues, le Dr Malik vante les effets



Savoir caresser son/sa partenaire pour un maximum de plaisir partagé. DR.

des caresses sur le plaisir sexuel, une pratique qui est souvent oubliée pendant les rapports sexuels. Pour cela, elle s'appuie sur les résultats d'une étude publiée en 2018 dans Plos One. Elle rapporte que des caresses douces mais franches

sur les zones érogènes - des zones du corps très sensibles à l'excitation sexuelle quand elles sont stimulées - procurent beaucoup de plaisir quand elles sont réalisées à une vitesse ne dépassant pas 10 centimètres de peau par seconde. Une

technique qui, selon le Dr Malik, «optimiserait l'activation de certaines terminaisons nerveuses» dans ces zones, augmentant ainsi le plaisir sexuel. Prendre le temps d'identifier les zones érogènes de son partenaire. L'étude sur

laquelle s'appuie la docteure a été menée sur dix-neuf couples. Dans chaque couple, un partenaire devait donner les caresses et l'autre les recevoir. Les « donneurs » devaient donner deux types de caresses à leur partenaire : soit des caresses lentes

recouvrant 3 cm de peau par seconde, soit des caresses rapides recouvrant 18 cm de peau par seconde. Les caresses étaient réalisées dans le cou (une zone connue pour être érogène) et sur le front, une zone à priori peu, voire pas du tout érogène. Après avoir observé la réaction des participants «receveurs de caresses», les chercheurs ont remarqué que la vitesse employée pour effectuer les caresses jouait un rôle important sur le niveau de plaisir ressenti. «Nous sommes plus réactifs à des caresses effectuées à une vitesse de 1 à 10 cm de peau par seconde», commente le Dr Malik. Ce toucher optimal aurait pour effet d'activer les régions du cerveau impliquées dans le traitement des émotions et des sentiments. Et, sans surprise, les « receveurs de caresses » ont déclaré

être plus excités avec des caresses dans le cou plutôt que sur le front. On l'aura compris. Si l'on veut faire monter la température avec sa/son partenaire, il faut identifier ses zones érogènes et bien les caresser sans trop s'égarer ! Grâce au Dr Rena Malik, l'on sait comment s'y prendre maintenant.

Comment se fait-elle

Comment se fait la lubrification vaginale? La lubrification vaginale est un fluide produit naturellement qui lubrifie le vagin d'une personne de sexe féminin. La lubrification vaginale est toujours présente, mais la production augmente de manière significative à l'approche de l'ovulation et pendant l'excitation sexuelle en prévision d'un rapport sexuel.

Et si ce n'était pas l'alpha et l'oméga

Dans le cadre d'une relation sexuelle, la pénétration est souvent considérée comme une pratique classique et courante, bien qu'elle ne satisfasse pas forcément la partenaire. Pour autant, il existe d'autres chemins pour permettre l'épanouissement sexuel de chacun.



Autres chemins pour l'épanouissement sexuel de chacun. DR.

grand nombre de femmes ne parvient pas à obtenir d'orgasme si le rapport sexuel se compose essentiellement de la pénétration. Les caresses et les autres jeux sexuels que l'on a longtemps qualifiés de préliminaires sont parfois plus efficaces et satisfaisants. Or justement, ils peuvent être autre chose que de simple

«prémices» à l'acte de la pénétration. Ils sont en réalité des actes à part entière pouvant composer un rapport sexuel plein et entier en dehors de la pénétration vaginale par le pénis.

UNE DÉCONSTRUCTION. D'autant que, comme le dit Martin Page,

l'auteur de Au-delà de la pénétration, «un médecin me disait que les hommes sont vraiment stupides de se focaliser sur la pénétration parce que fatalement, à 60-70 ans, ils vont arrêter d'être facilement en érection et pour autant ils continueront bien à s'épanouir autrement». Il serait donc intéressant de s'écarter de la

pénétration en tant qu'élément principal pour se découvrir de façon plus libre. Par ailleurs, il est aussi recommandable de sortir de cette injonction dans laquelle la pénétration est colorée d'une notion de domination. L'évolution des points de vue en matière de genre, de droits des femmes et de sexualité a d'ailleurs déjà permis des changements dans les comportements sexuels. Ainsi, en Europe, les femmes sont de plus en plus nombreuses à avoir pénétré leur partenaire masculin. Car «l'exploration du versant anal de la sexualité va aussi de pair avec des pratiques anales où (les femmes) sont actives», informe ainsi le Panorama de la sexualité des Européennes à l'heure du Covid-19 par l'Observatoire européen de

la sexualité féminine en 2021. Une pratique considérée là encore comme «active» pour le partenaire «pénétrant». Pour aller encore plus loin dans la déconstruction, il est aussi possible d'inverser les rôles traditionnels et de considérer la pénétration comme un acte passif. Comment cela? Inventé en 2016 par l'artiste Bini Adamczak, et popularisé en France en 2019 par Martin Page, le terme de «circlusion» consiste à «enfiler, enserrer ou engloutir» un pénis dans son vagin ou son rectum - pratique qui devient alors l'acte actif dans l'acte sexuel. Ce qui permettrait ainsi d'éliminer la notion de domination systématique de la femme par l'homme. Et donc d'ouvrir le champ des possibles pour les partenaires.

Lubrification vaginale : qu'est-ce que c'est ? Il ne s'agit pas comme on pourrait le croire, d'un phénomène lié à la sécrétion d'une substance particulière. Bien au contraire, la lubrification résulte d'une transsudation, lorsque des éléments figurés du sang, présents dans les parois du vagin, passent dans la cavité vaginale et humidifient le sexe féminin. Pourquoi la lubrification vaginale est-elle importante ? Pour les personnes de sexe féminin, la lubrification vaginale est une partie importante de l'excitation sexuelle. Elle prépare le vagin à la pénétration, facilitant l'entrée du pénis et réduisant les frictions ou les irritations qui l'accompagnent. La douleur pendant les rapports sexuels est souvent due à une lubrification insuffisante.

Les députés français veulent faire tomber François Bayrou

Le gouvernement français formé par le premier ministre François Bayrou pourrait tomber si la majorité des députés ne lui accordent pas la confiance lors du vote prévu lundi 8 septembre. Peu avant cette date décisive, quelles sont les intentions des différents partis politiques français?

À mesure que le Premier ministre enchaînait les consultations auprès des différentes formations politiques commencées depuis le lundi 1er septembre, le destin de son gouvernement était de plus en plus incertain. À l'exception du camp présidentiel et d'une partie des Républicains (droite), aucune formation politique ne semble prête à lui accorder sa confiance. Dans le camp du président Emmanuel Macron, le cap est clair. Reçu mardi 2 septembre à Matignon, l'ancien premier ministre Gabriel Attal désormais le chef de file de Renaissance à l'Assemblée nationale a été clair : « Nous ne voterons pas pour faire chuter le gouvernement ». Il a par ailleurs souligné l'importance d'échanger avec les autres forces politiques afin d'aboutir à un compromis. « On doit impérativement se mettre autour de la table pour doter la France d'un budget ». Vote pour, abstention, dissolution ? Les Républicains divisés. La cacophonie règne. Une chose est sûre : le chef du parti et ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau a appelé les députés à voter la confiance. À la sortie de Matignon, mardi 2 septembre, il a eu ces mots : « Rejoindre les incendiaires, ça n'est pas nous ». Même son de cloche chez Valérie Pécresse, présidente LR de la Région Île-de-France. Elle a concédé, lundi 1er septembre que « ce budget n'est pas un bon budget », mais a souligné que son parti « ne peut pas faire tomber ce gouvernement de manière irréfléchie ». Mais les partis du camp Macron, Renaissance, Les Républicains ne peuvent empêcher la chute du gouvernement. Encore que chez d'autres ténors des LR, le ton est différent. Le président LR des Hauts-de-France



En France, la nouvelle crise se précise. L'Assemblée Nationale rangée pour faire tomber le gouvernement Bayrou. DR.

Xavier Bertrand a assuré que « si le plan (budgétaire) reste en l'état, je ne voterai pas la confiance ». Sauf qu'il n'est pas député et ne participera pas au vote. Ni l'ancien président de la République, Nicolas Sarkozy. Mais les deux hommes comptent bien peser dans le débat. Dans un entretien au Figaro mardi, Nicolas Sarkozy a estimé que Les Républicains ne devraient pas voter la confiance à cause d'un « risque de confusion » entre les différentes forces politiques.

LFI VEUT DESTITUER MACRON. Selon lui, « l'abstention était une alternative crédible ». Et pour sortir de la crise politique, il souligne que « la seule clarification possible » était une nouvelle dissolution de l'Assemblée nationale. De son côté, l'ancien Premier ministre LR Dominique de Villepin a exhorté, mercredi Emmanuel Macron à chercher un nouveau Premier ministre issu « du bloc de gauche » capable de « faire émerger une majorité de projet à l'Assemblée nationale ». L'extrême droite incarnée

par le RN, le Rassemblement National, qui pèse à l'Assemblée nationale, ne votera pas la confiance et appelle à « une dissolution ultrarapide ». Reçu avec Marine Le Pen à Matignon mardi, son président Jordan Bardella a souligné avec ironie que « le miracle n'a pas eu lieu ». Sans surprise, le RN ne votera pas la confiance. Aux yeux de la leader du parti d'extrême droite, François Bayrou a choisi « d'appuyer sur le siège éjectable » en choisissant de demander un vote de confiance. Marine Le Pen a rappelé que le RN est « en désaccord total » avec les solutions proposées par François Bayrou pour réduire le déficit de la France. Les Socialistes n'accorderont pas la confiance au gouvernement Bayrou et veulent une place au gouvernement. Sauf revirement de dernière minute, ils ne devraient pas voter pour la confiance. Le n°1 du parti, Olivier Faure, a assuré que ce choix était une « décision irréversible ». Même si François Bayrou revient sur la suppression des deux jours fériés, lundi 1er septembre, le Socialiste s'est dit pas convaincu

mais souhaiter un « gouvernement de gauche ». Le lendemain mardi lundi 2 septembre, sur le plateau de LCI, il a fait un appel du pied à Emmanuel Macron, déclarant être « à la disposition du chef de l'État à tout moment pour discuter des conditions dans lesquelles nous pourrions occuper les places gouvernementales qui sont occupées par la majorité relative de François Bayrou ». Une déclaration pas du tout du goût du leader de La France insoumise. Jean-Luc Mélenchon a jugé cette proposition « consternant (e) » dans un message sur X. « Que chacun le sache : les Insoumis ne sont informés de rien et n'ont rien à voir avec cette offre de service qu'ils condamnent ». Son mouvement a déjà décliné l'invitation par la voix de son coordinateur, Manuel Bompard. « Je suis prêt pour lundi soir, 1er septembre, je n'ai pas besoin de faire des réunions avec qui que ce soit », a-t-il répondu, soulignant que le Parti socialiste ne voulait pas de la présence de LFI. Pour La France insoumise, le programme

est clair. « Le 8, faisons tomber Bayrou, le 9, je vais déposer une motion de destitution (du président de la République) et le 10, nous bloquons tout », a détaillé lundi 1er septembre sur France 2 Mathilde Panot, présidente du groupe LFI à l'Assemblée nationale. LFI participerait-il à un nouveau gouvernement ? Elle a précisé que « le seul gouvernement que nous soutiendrions, ce sera le nôtre, c'est-à-dire celui qui gouverne avec un programme de rupture ». Avant de préciser : « Nous ne voulons pas participer à un bricolage qui permet d'une manière ou d'une autre, de continuer une politique macroniste ». Les Écologistes refuseront eux aussi la confiance et souhaitent préparer l'après-Bayrou. Ils n'ont pas souhaité rencontrer François Bayrou et veulent préparer « la suite », en cas de chute du gouvernement. La secrétaire nationale du parti, Marine Tondelier, a appelé les écologistes et la gauche à se réunir jeudi 4 septembre dans cette perspective. « Chaque jour qui nous sépare

de la bascule fasciste et chaque heure de chacune de ces journées, je veux la consacrer à trouver des solutions pour être une alternative crédible », a-t-elle expliqué lundi 1er septembre. Cette date a été choisie avec Lucie Castets, l'ancienne candidate pour Matignon du Nouveau Front populaire, qui milite toujours pour l'union de la gauche. Cette réunion doit servir à évoquer « tous les scénarios qui peuvent arriver après, qu'il y ait une dissolution, qu'il y ait une nomination de quelqu'un plutôt de la gauche et des écologistes ou de quelqu'un d'autre », ou qu'il y ait « une destitution ». Le PCF refusera la confiance devant « un budget excessivement dur pour les plus faibles ». Les communistes ne voteront pas non plus la confiance à François Bayrou. « Nous refusons que ce budget soit mis en œuvre. Nous refusons que deux jours fériés soient supprimés », a affirmé Fabien Roussel à la sortie de Matignon, lundi 1er septembre. « Je n'ai pas senti d'ouverture ou de changement », a-t-il déploré.

avec AGENCES ■

La Chine est inarrêtable

(Suite de la page 20).

sauroit en faire. Message fort. L'armée chinoise, qui ne s'est pas battue depuis des décennies, ne possède pas d'expérience opérationnelle crédible. La Chine est « inarrêtable », dit Xi Jinping sur fond de défilé militaire hors norme

UNE ARMÉE EN DEVENIR.

À Pékin, la Chine célèbre en grande pompe les 80 ans de la capitulation du Japon à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. Un défilé militaire géant sur la place Tiananmen, en présence de plusieurs dirigeants étrangers. La parade est inaccessible au public, avec une mise en scène taillée pour la télévision et les caméras étrangères. Sur les écrans géants autour de la place Tiananmen, des symboles de paix érigés de part et d'autre, mais aussi des milliers de drapeaux chinois rouges distribués à la foule, brandis, dès que possible, telle une vague d'ovation à la gloire de la nation chinoise. Pour cet immense parade, le pouvoir chinois mise sur la solennité et le spectacle : chars, avions et missiles défilent, sur la place Tiananmen. M. Xi, debout dans sa voiture à toit ouvrant descendant l'avenue de la Paix éternelle, passe les troupes en revue en répondant à leur salut martial. « La renaissance de la nation chinoise est inarrêtable et la noble cause de la paix et du développement de l'humanité triomphera assurément », a-t-il proclamé dans un discours. Dans les tribunes, l'image est déjà écrite : le président chinois entouré de Vladimir Poutine et de Kim Jong-un. Une première apparition publique commune qui incarne, selon plusieurs analystes, un « axe des autocraties » face à l'Occident. Une photo très calibrée, destinée à frapper les esprits. Sur le plan intérieur, l'événement est aussi scruté comme un test politique. Depuis 2015, Xi Jinping a resserré son emprise sur le Parti communiste et l'armée de Chine. Toute absence remarquée parmi les hauts gradés, en particulier des généraux soupçonnés de corruption, sera interprétée comme un signe de purge. La parade, présentée comme une véritable démonstration de force, mobilise 100.000 soldats sur l'avenue Chang'an, surnommée les « Champs-Élysées de Pékin ». L'arsenal présenté est impressionnant : missiles balistiques intercontinentaux, missiles antinavires, avions



La Chine a aussi profité du défilé à l'occasion du 80e anniversaire de la victoire sur le Japon et la fin de la Seconde Guerre mondiale pour montrer un drone. Un anniversaire de paix bien armé. AFP-BAKER.



Pékin, le 3 septembre 2025, le président chinois Xi Jinping (au centre), le président russe Vladimir Poutine (à sa droite) et le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un (à sa gauche). INHUA NEWS AGENCY VIA AP-SHEN HONG.

furtifs J-20, drones en grand nombre. Le porte-avions Fujian pourrait même être officiellement mis en service, symbole d'une marine qui, depuis 2020, a dépassé la flotte américaine en nombre de navires. Pékin devrait également dévoiler ses nouveaux missiles Ying Ji, capables de cibler les porte-avions américains autour de Taïwan, un message sans équivoque adressé à Washington et à ses alliés. Mais gare aux illusions d'optique. Si l'Armée Populaire de Libération, APL, a connu en vingt ans une modernisation spectaculaire, elle n'a pas combattu depuis plus de quarante ans et n'a donc encore

jamais démontré sa valeur à l'épreuve du feu. Par ailleurs, si elle réduit progressivement l'écart avec les États-Unis dans l'espace et dans les airs, la Chine reste encore loin derrière en mer : sa flotte de sous-marins repose en grande partie sur des modèles diesel bruyants et obsolètes. Et les armements ne font pas tout, la qualité de l'encadrement reste la clé de voûte d'une armée aguerrie. Les experts militaires s'interrogent sur la valeur de la chaîne de commandement chinoise. En 2024, deux ministres de la Défense sont tombés coup sur coup, victimes de purges et de campagnes anticorruption.

L'épopée de la « résistance » mise en scène Enfin, place à l'histoire officielle : le récit glorifie le rôle du Parti Communiste dans la défaite du Japon. Musiciens et chorégraphie géante mettent en scène l'épopée de la « résistance » : un spectacle pensé pour impressionner à la fois la population chinoise et les partenaires du régime. La fanfare militaire compte 80 clairons symbolisant les années écoulées depuis 1945, selon la télévision d'État CCTV. La présence de quatorze formations de musiciens symbolise le nombre d'années de guerre, conformément à l'histoire officielle

du Parti communiste chinois qui fait démarrer le conflit en 1931. Les spectateurs de la place Tiananmen assis sur des chaises vertes, rouges et dorées, symbolisant respectivement la terre, le sang versé par le peuple et la paix, selon CCTV. Mais pour la plupart des Chinois, c'est devant la télévision que la parade s'est vécue. Certains se sont retrouvés dans une petite laverie du centre de Pékin, transformée le temps d'un matin en salle de projection improvisée. « C'est extrêmement important, ce n'est que lorsque le pays est fort que le peuple peut vivre en paix, exprime avec fierté un vétéran au

visage marqué. Un défilé militaire n'est pas seulement un spectacle pour le public : il rassure les citoyens ordinaires et inspire la jeune génération à poursuivre notre mission et à construire un pays encore meilleur. En tant qu'ancien combattant, j'éprouve une fierté sincère du fond du cœur ». À ses côtés, une femme âgée se tient droite sur sa chaise. Elle se sent rassurée devant ce spectacle : « Je pense que cela montre au monde entier que la Chine est désormais forte, que nous sommes très unis et que notre armée est puissante. Mais cela ne signifie pas que nous voulons faire la guerre, c'est pour que tout le monde sache que nous pouvons nous protéger et que nous n'avons pas peur d'être intimidés ».

Et la jeune génération, elle aussi, se projette dans ce défilé. « J'ai trouvé cela assez impressionnant, surtout en voyant toutes ces formations bien organisées et ces équipements sophistiqués. Cela m'a donné le sentiment d'avoir une mission, comme si, moi aussi, je devais apporter ma contribution au pays. Je ressens de la fierté et un sentiment de responsabilité ». À Pékin, vingt-sept chefs d'État et de gouvernement ont assisté au défilé militaire qui se voulait monumental, mais du côté des Européens, beaucoup ont décidé de ne pas y participer. Parmi les dirigeants de l'Union Européenne, le Premier ministre slovaque Robert Fico fait cavalier seul. Les autres sont aux abonnés absents dans les tribunes d'honneur sur la place Tiananmen. Une manière de préserver un semblant de front uni pour envoyer ce message à la Chine : impossible de s'asseoir aux côtés du président russe Vladimir Poutine, à l'origine de la guerre en Ukraine. Bruxelles n'aurait pas donné des instructions contraignantes, écrit le quotidien hongkongais South China Morning Post, mais même la plupart des ambassadeurs auraient décliné l'invitation. Cette ligne prudente n'étonne pas, tant les relations sont tendues dans tous les domaines. Lors d'un sommet récent à Pékin, le président du Conseil Européen Antonio Costa et la présidente de la Commission Européenne Ursula von der Leyen avaient critiqué la surproduction industrielle chinoise et le soutien de la Chine à la Russie. Pékin est accusé d'alimenter la machine de guerre avec la vente de pièces qui peuvent servir à la production d'armes.

La Chine de Xi fait trembler le monde



La Chine a donné à voir au monde entier en laissant à chacun le soin de supposer ce qu'elle saurait en faire. DR.

C'est la célébration de la victoire de 1945 contre le Japon. Pour l'occasion, Xi Jinping a placé les mots. «La renaissance de la nation chinoise est inarrêtable et la noble cause de la paix et du développement de l'humanité triomphera assurément», a proclamé le président chinois, vantant la puissance de la Chine.

«Quand la Chine s'éveillera... le monde tremblera». Ce fut un essai fort d'un ministre français Alain Peyrefitte parti en visite en Chine, parut en 1973 à Paris chez Fayard. Il se fit moquer mais l'essai vendu à plus de 885.000 exemplaires en comptant uniquement l'édition française. La prédiction s'est depuis réalisée.

TRUMP Y VOIT UNE CONSPIRATION CONTRE LES ÉTATS-UNIS.

Mercredi 3 septembre, Pékin a offert au monde une image historique : Xi Jinping, Vladimir Poutine et Kim Jong-un, réunis au balcon de Tiananmen, ont assisté à un défilé militaire grandiose célébrant les 80 ans de la victoire. Le spectacle, marqué par des drones, chars, armes laser et le missile balistique DF-5C, capable de frapper «n'importe quel point de la Terre», était



La Chine en a profité pour présenter le YJ-19, premier missile de croisière hypersonique opérationnel lors du défilé militaire.AFP-BAKER.

une démonstration de force. Xi a averti : «L'humanité fait de nouveau face à un choix entre la paix ou la guerre, le dialogue ou la confrontation», sans nommer les États-Unis. Donald Trump a évoqué cette parade militaire sur son réseau Truth Social. «Que le président Xi et le merveilleux peuple chinois passent une excellente journée de célébrations», a écrit le président américain. Puis, le locataire de la Maison Blanche de tacler les trois dirigeants. «Veuillez transmettre mes salutations les

plus chaleureuses à Vladimir Poutine et Kim Jong Un pendant que vous conspirez contre les États-Unis d'Amérique», a affirmé Donald Trump. Ce dernier a déclaré, mardi 2 septembre, qu'il avait été «très déçu» par le président russe, alors que les deux hommes se sont rencontrés à l'occasion d'un sommet en Alaska au mois d'août. La présence de Kim, rare à l'international, montre, selon Lam Peng Er, chercheur à la National University de Singapour, que la Chine «possède la faculté de

rassembler». Kim «démontre aux Nord-Coréens et au monde qu'il a de puissants amis russes et chinois qui le traitent avec respect», ajoute-t-il. Poutine a remercié Kim pour sa participation «à la lutte contre le néonazisme contemporain». Ce sommet, précédé d'une réunion eurasiatique, défie les pressions américaines, notamment sur les douanes et l'Ukraine. Une photo qui marque l'histoire contemporaine. Le président chinois Xi Jinping, également secrétaire général du Comité central du

Parti communiste chinois et président de la Commission militaire centrale, et les dirigeants étrangers comme Poutine et Kim Jong-un réunis pour se rendre vers la tribune de Tian'anmen avant une grande cérémonie commémorative du 80e anniversaire de la victoire de la guerre de résistance du peuple chinois contre l'agression japonaise et de la guerre mondiale antifasciste, à Pékin, ce 3 septembre. L'arsenal impressionne et le défilé a été pensé comme un «signal stratégique». L'armée chinoise a présenté mercredi 3 septembre 2025, à l'occasion des commémorations du 80e anniversaire de la victoire contre le Japon, toute l'étendue de ses capacités militaires. La démonstration de puissance est quantitative et qualitative: 100.000 soldats, une centaine d'avions, des missiles, des drones, des chars, etc. «La renaissance de la nation chinoise est inarrêtable et la noble cause de la paix et du développement de l'humanité triomphera assurément», a déclaré le président chinois Xi Jinping dans un discours orwellien,

(Suite à la page 19).

Le journal Le Soft International est une publication de droit étranger, propriété de FINANCE PRESS GROUP en sigle FINPRESS Groupe, FPG.

FINANCE PRESS GROUP
RCCM
KIN/RCCM/15-A-27926
Id. Nat.
01-93-N00932M

Le Soft International
Global site
lesoftonline.net
lesoft.be
Kin's
kin-s.net
LeSoftConcept
LeWebSoftConstruct
InterCongoPrinters
RadioTéléAction
Masimanimba.
Grand Bandundu
info@lesoft.be
SIP-AFRIMAGES
B-1410 Belgique.
Tél 00-32-488205666.
Fax 00-322-3548978.
eFax 00-1-707-313-3691

DIRECTEUR GÉNÉRAL.
Yerkis Muzama Muzinga.
Phone +243-818371479.

RÉDACTION.
T. Matotu
D. Dadei
Alunga Mbuwa.

DIRECTION COMMERCIALE.
Phone +243-818371479.

Directeur de la publication.
Mankana Makasi.
AMP Agences et Messageries de la Presse Belge. Accords spéciaux. Trends. Trends, Tendances. Le Vif/ L'Express. Knack.
© Copyright 2025 FINPRESS.
Imprimé à Kinshasa
InterCongoPrinters

Autorisation de diffusion en R-DC.
M-CM/LMO/0321/MIN/08 datée 13 janvier 2008.

